ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1583 – 13 novembre 1998 – prix : 9F

Pacs, mutins de 1917

JOSPIN FAIT DES GESTES POUR PLAIRE À GAUCHE, SANS DÉPLAIRE AU PATRONAT

35 heures : négocier branche par branche, entreprise par entreprise, ou imposer un rapport de force tous ensemble ?

p. 11

M 6189 - 1583 - 9,00 F

SOMMAIRE

Budget et services publics
4 – Un budget du logement… pas vraiment social
– La RATP, service public à l'économie

Politiciens
5 – Les Verts, le PCF et le communisme

Leur société
6 – La croisade anti-PACS

Tribune
6 – Accord sur les 35 heures dans le textile : la CGT ne veut plus faire « d'opposition »… et ça se voit

Dans le monde
7 – Pinochet, content de lui
– Colombie : un dirigeant syndical assassiné
8/9 – Mitch : une passivité écœurante des grandes puissances
– Israël : Nétanyahou revient sur les accords passés
– Nouvelle-Calédonie : le référendum
– Grande-Bretagne : haro sur les plus pauvres

Dans l'enseignement
10 – Éducation nationale : des « emplois-jeunes » en grève
– Corbeil-Essonnes : non à la discrimination dans les cantines
– Lycées de Limoges : après de vagues promesses, la police

35 heures
11 – La CGT signe l'accord du textile
– Le piège des négociations branche par branche

Dans les entreprises
12 – France Télécom : non à la privatisation
– État, SNCF et RFF nous roulent
13 – Les facteurs en lutte : succès de la grève d'Arles, recul partiel de la direction à Dijon
– CAF Laumière (Paris 19e) : « Vos papiers » !
14 – CGEP Limoges : grève
– SNCF Gare de Lyon (Paris) : grève des contrôleurs
– Jeumont Schneider Transformateurs (Lyon) : la flexibilité passe mal
– Renault CTR Rueil (Hauts-de-Seine) : grève du nettoyage

Histoire
5 – Les mutineries de 1917 dans l'armée française
15 – 9-10 novembre 1938 : la « Nuit de Cristal » en Allemagne

Sans-papiers
16 – Grèves de la faim. Il faut régulariser les sans-papiers

Affaire Elf-Dumas

UN ÉTAT HORS DE TOUT CONTRÔLE

La querelle politicienne rebondit autour de Roland Dumas, le président du Conseil constitutionnel mis en examen dans l'affaire Elf. Peyrefitte, l'ancien ministre de la Justice de De Gaulle, puis Giscard viennent de demander à Chirac de prononcer la destitution de Dumas. Le chef du RPR, Séguin, ne le demande pas, mais il a fait savoir que « *son départ serait probablement un soulagement pour tout le monde* ».

De tels « souhaits » ne sont pas pour surprendre de la part de dirigeants de la droite. Dumas a été nommé par Mitterrand en 1995, et cela pour neuf ans, à un poste où il a légalement le contrôle absolu des lois et des élections. Il n'est donc pas indifférent aux chefs de la droite du marigot politicien d'essayer de le remplacer par l'un des leurs.

L'ennui, pour la droite, est que Dumas jouit d'une inamovibilité constitutionnelle, en clair il est indéboulonnable, comme tous les autres membres du Conseil constitutionnel, à moins que la majorité d'entre eux ne décide qu'il a compromis la « dignité » de sa fonction. La chose ne s'est jamais vue et, pour l'instant, l'idée ne paraît pas effleurer les huit autres « sages » du Conseil, bien que deux juges aient mis Dumas en examen pour recel de biens sociaux et complicité.

La justice considère en effet que Dumas a pu toucher une part de la commission – 45 millions de francs – perçue par son ex-maîtresse, Christine Deviers-Joncours, dans l'affaire de la vente des frégates à Taïwan. Sous embargo, cette vente pourrait avoir été finalement débloquée par Dumas, alors ministre des Affaires étrangères, au grand bonheur de Thomson et Elf qui, pour l'occasion, prêtait les services de son « agente » auprès de Dumas… De son côté, celui-ci vient de réagir et continue à se dire blanc comme neige, mettant en cause les « affabulations » de son ex-amie.

Évidemment, surtout depuis qu'elle s'étale dans la presse et des livres, cette histoire fait un peu désordre. Qu'un homme politique se fasse offrir des chaussures sur mesure, payées sur la carte de crédit qu'Elf avait remise à sa maîtresse pour ses « faux frais », cela pouvait faire sourire. C'était presque une pécadille, et en tout cas la routine dans le flot des pots-de-vin versés à des politiciens par de grands groupes industriels dont ils « facilitent » les affaires. Mais des chaussures on est passé à un appartement de onze millions de francs, puis à des commissions d'un montant cinq ou six fois plus important. Et celui que l'on trouve au milieu de tout ça n'est pas n'importe qui, mais le huitième personnage de l'ordre protocolaire de l'État.

Que de tels gens décident de façon souveraine, sans aucun contrôle de la population, des lois, du résultat des élections – puisque tel est le rôle du Conseil constitutionnel – c'est censé ne choquer personne. Après tout, l'ensemble de la machine de l'État de la bourgeoisie fonctionne finalement de façon incontrôlée, sans même être soumise à un semblant de scrutin populaire, les hauts fonctionnaires jusqu'aux membres de ces Conseils, constitutionnel ou d'État, dont personne, dans la population, ne sait exactement à quoi ils servent.

Mais, précisément, une des conditions du bon fonctionnement de ces institutions – bon, du point de vue de la bourgeoisie – est qu'elles n'apparaissent pas trop sur le devant de la scène, et que la population n'en vienne pas à soupçonner comment, et au service de quels intérêts, elles agissent.

C'est cela, outre les arrière-pensées politiciennes des Giscard et autres Séguin, qui indispose toute une partie de la classe politicienne. C'est le fait qu'il ne s'agit plus de simples députés, mais d'un ministre devenu l'un des premiers personnages de l'Etat dont on voit qu'il pouvait se servir en servant les intérêts de deux grands groupes capitalistes.

P. L.

RÉUNIONS PUBLIQUES avec Arlette LAGUILLER

• ANNECY
Mercredi 18 novembre à 19 heures
Salle Pierre Lamy
12, rue de la République

• BESANCON
Jeudi 19 novembre à 18h30
avec Christian DRIANO et Marie-France ROCHE
Salle Battant
50, rue Battant

• AIX-EN-PROVENCE
Mercredi 25 novembre à 18h30
Salle du Petit Palais
26, rue du Maréchal Joffre
(en haut du cours Mirabeau)

• POITIERS
Vendredi 27 novembre à 18h30
Maison du Peuple
Salle Jouhaux

• CAEN
Mardi 1er décembre à 20 heures
Centre de Congrès
13, avenue Albert Sorel

• SENS
Mercredi 2 décembre à 20 heures
Salle de la Poterne

• ROUEN
Jeudi 3 décembre à 20h30
Halle aux Toiles
Place de la Basse Vieille Tour

• COMPIÈGNE
Samedi 5 décembre à 20 heures
avec Jean-Marc ISKIN et Roland SZPIRKO
Salle de danse du Gymnase Les Jardins
(près du Clos des Roses)

RÉUNIONS PUBLIQUES LUTTE OUVRIÈRE

Troyes avec Thomas Rose, conseiller régional LO de Champagne-Ardenne
Vendredi 20 novembre à 20 heures
Bourse du travail

Arcueil avec Daniel Lioubowny, conseiller régional LO d'Ile-de-France
Mardi 24 novembre à 20 heures
Salle de mariage de l'ancienne mairie
Centre Marius Sidobre
26, rue Emile Raspail

Epernay avec Thomas Rose, conseiller régional LO de Champagne-Ardenne
Vendredi 27 novembre à 20h30
Salle Beethoven

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 13000 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE ! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRÉNOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de : .....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

PACS, mutins de 1917

JOSPIN FAIT DES GESTES POUR PLAIRE À GAUCHE, SANS DÉPLAIRE AU PATRONAT

En proposant à l'Assemblée le Pacte civil de solidarité, la majorité socialiste a voulu faire un geste de gauche qui ne coûte rien – et surtout pas au patronat – mais qui accorde quelques avantages aux couples non mariés, hétérosexuels ou homosexuels. Cette proposition a déclenché du côté des calotins et des réactionnaires un charivari qui n'est pas fini et ledit pacte n'est toujours pas voté.

Et voilà qu'une déclaration de Jospin, proposant que « *les soldats fusillés pour l'exemple* » au printemps 1917, pendant la Première Guerre mondiale, « *réintègrent pleinement notre mémoire collective* », déclenche de nouveaux tollés à droite.

Après le président de la République, c'est le défilé des ténors de la droite pour s'indigner que l'on puisse même seulement évoquer ces milliers de soldats qui, après deux ans de boue et de sang dans les tranchées, se sont révoltés contre les brutes galonnées qui les ont envoyés à un massacre aussi incertain qu'inutile sur le Chemin des Dames. Cette polémique montre seulement que ces gens-là, larbins qu'ils sont de la bourgeoisie, continuent à assumer les pires crapuleries de leurs maîtres même pour le passé. Les exécutions pour l'exemple sont un des épisodes les plus abjects dans une guerre criminelle dans son ensemble. Les dirigeants disaient à l'époque aux ouvriers, aux paysans envoyés dans la boue des tranchées, qu'ils avaient à défendre la patrie. Ils allaient en réalité mourir par millions pour les grands groupes capitalistes, les uns pour ceux de France ou d'Angleterre, les autres pour ceux d'Allemagne qui se disputaient leurs zones de pillage respectives dans les colonies ou ailleurs.

C'est au printemps 1917, c'est-à-dire après deux ans et demi de boucherie, qu'un général a lancé une nouvelle offensive au Chemin des Dames, dont tout le monde savait qu'elle ne pouvait qu'échouer. 80 000 morts, sans parler des blessés, pour rien. Le général Nivelle, responsable direct de ce massacre, fut relevé de son commandement. Mais lorsque la colère a conduit des soldats de plusieurs régiments à se mutiner, son successeur, Pétain, alors général, a déclenché une répression violente, faisant fusiller plusieurs dizaines de soldats et envoyant plusieurs milliers d'autres à la mort certaine des bagnes militaires.

C'est qu'en 1917, ce n'est pas seulement sur le front du nord de la France, mais sur bien d'autres fronts que le pouvoir de la bourgeoisie responsable de la guerre et le pouvoir des bouchers galonnés commençaient à être contestés par des mutineries, par des grèves à l'arrière ou par des insurrections. En Russie, la révolte est devenue révolution. Les ouvriers, les paysans en uniforme n'en sont pas restés à contester les ordres criminels de leurs généraux : ils les ont chassés, pour élire dans les casernes des conseils qui les représentaient vraiment, comme le faisaient leurs frères en civil dans les usines et dans les villages. Ce sont ces conseils, appelés soviets en russe, qui allaient, quelques mois plus tard, le 7 novembre 1917, chasser le gouvernement bourgeois en place, prendre le pouvoir puis commencer à transformer la société en expropriant les propriétaires terriens et les capitalistes.

C'est la possibilité d'un tel développement que la bourgeoisie voulait tuer dans l'œuf par la répression. A quel point la crainte de la bourgeoisie était fondée, l'année suivante allait l'illustrer avec la propagation de la révolution en Allemagne, en Finlande, en Hongrie, ouvrant la possibilité que toute une partie de l'Europe soit gouvernée par les travailleurs. Et si les capitalistes ont fini par l'emporter, c'est qu'ils ont trouvé un allié dans la social-démocratie, d'autant plus efficace pour étouffer la révolution qu'elle était à la tête même du mouvement ouvrier.

Jospin n'a évidemment pas évoqué tout cela. Il n'a même pas poussé le courage jusqu'à réhabiliter les fusillés pour l'exemple. Mais le problème n'est même pas cette lâcheté-là et il ne concerne pas le seul passé.

Les gestes de gauche de Jospin ne sont justement que des gestes, faits pour éviter d'affronter les véritables problèmes, et en particulier celui d'un chômage dramatique pour le monde du travail. Pour répondre à ce problème, il faut plus que des gestes, il faut des mesures radicales, visant à puiser dans les profits patronaux et dans les fortunes bourgeoises. Faute de faire cela, la misère continuera à s'accroître, ce que les gestes de gauche ne feront pas oublier. En outre, ils donneront des armes et des prétextes pour donner de la voix à l'opposition de droite, en favorisant ses composantes les plus réactionnaires et les plus antiouvrières.

(voir nos articles page 5)

Élection législative partielle en Côte-d'Or

UNE CANDIDATE DE LUTTE OUVRIÈRE

Le 22 novembre, une élection législative partielle a lieu dans la 2e circonscription de la Côte-d'Or. LUTTE OUVRIERE sera présente avec pour candidate Jacqueline LAMBERT, ouvrière de l'électronique en retraite et pour suppléant Christian COSTE, technicien des Télécoms.

UN BUDGET DU LOGEMENT... PAS VRAIMENT SOCIAL

S'il faut retenir quelque chose du budget pour le logement voté en première lecture à l'Assemblée nationale, c'est qu'il reste grosso modo dans la continuité du précédent et donc qu'il résoudra ni plus ni mieux les problèmes de logement des familles de la population laborieuse. Les ministres en charge du logement ont beau s'appeler Gayssot et Besson et être au PCF pour le premier et au PS pour le second, les changements ne semblent pas aller bien au-delà des noms et des étiquettes.

Sur la région parisienne par exemple, les 200 000 foyers mal logés ou carrément sans abri devront dans leur majorité attendre encore avant d'avoir un toit correct à mettre au-dessus de leur tête.

En 1998, il a été construit 40 300 logements dits sociaux alors que 80 000 avaient été programmés. Même s'ils avaient tous été construits, l'ensemble des problèmes n'aurait pas été résolu. Alors, quand seulement un peu plus de la moitié des logements prévus voient le jour, on est très loin du compte.

Pour 1999, pour le logement social, les mêmes enveloppes budgétaires qu'en 1998 sont annoncées. Un responsable national des HLM a admis que cela est notoirement insuffisant. Selon lui, pour atteindre l'objectif des 80 000 logements sociaux en 1999, il faudrait avoir recours à des financements complémentaires auprès des banques, donc onéreux, qui accroîtraient le coût de la construction sociale neuve et contraindraient alors à louer plus cher ou plutôt à ne pas louer du tout puisque les familles auxquelles ce type de logement est censé s'adresser sont des familles modestes.

En fait, et la porte-parole du groupe communiste à l'Assemblée l'a relevé (avant de voter malgré tout le budget tel quel), « *les grands gagnants de l'intervention publique demeurent les bailleurs privés* ». Le gouvernement Jospin est un peu revenu sur les extravagants avantages fiscaux offerts par son prédécesseur à tous ceux qui ont des capitaux et les investissent dans un ou plusieurs appartements qu'ils louent. Juppé et son ministre du Logement, Périssol, avaient en effet mis au point un système de défiscalisation permettant à ces gens-là d'amortir 80 % du montant des sommes qu'ils avaient investies. Il suffisait d'avoir la babiole d'un million de francs à investir dans un appartement neuf, loué ensuite pendant neuf ans, pour récupérer grâce au fisc 800 000 F. Une très bonne affaire donc pour les riches.

Mais Jospin, Gayssot et Besson n'ont pas supprimé le mécanisme, ils l'ont simplement revu à la baisse. Désormais, les investisseurs devront se contenter d'amortir à 50 % et de ne louer qu'à des familles répondant à des plafonds de ressources et à des prix ne dépassant pas de plus de 40 % les loyers HLM. Mais comme déjà, pour bien des familles modestes, les loyers HLM sont trop élevés pour leur budget, ce ne sont pas ces logements construits par les promoteurs privés qui répondront à leurs besoins.

Le budget du logement pour 1999 n'a donc rien de social. Dans ce domaine aussi, de l'argent, il y en a beaucoup plus pour aider les riches à investir ou pour subventionner les patrons du bâtiment que pour satisfaire correctement ce droit élémentaire pour tous de disposer d'un logement correspondant aux besoins.

L.P.

LA RATP, SERVICE PUBLIC À L'ÉCONOMIE

Selon la direction de la RATP, il n'y aurait aucun problème sur son réseau de métro comme de bus et même tout irait pour le mieux. Mais pour les usagers comme pour les travailleurs, il en va différemment.

Par exemple, depuis 1993, le nombre de voyageurs est en légère mais constante augmentation aussi bien dans le métro que dans les bus de Paris et de la banlieue. Par ailleurs, pour les bus, le réseau s'est accru d'une centaine de lignes. Dans ces statistiques pour 1997, la direction se félicite également de la régularité à 95 %, voire 98 %, des rames de métro. Selon elle, la norme qui veut que les voyageurs n'attendent jamais plus de 3 minutes aux heures de pointe, de 6 minutes aux heures creuses et de 10 minutes le soir, serait presque parfaitement respectée.

Pourtant, il y a des accrocs à ce tableau. En plus des augmentations de tarifs régulières, les usagers du métro vivent une tout autre expérience : celle des rames bondées et qu'il faut attendre même en dehors des heures de pointe ; celle des rames qui vieillissent (c'est la direction qui le dit) sans être remplacées et des incidents techniques à répétition ; celle aussi d'un réseau visiblement de moins en moins entretenu, dans les stations comme dans les voitures ; celle enfin de la disparition des employés de la RATP des quais, des couloirs, des lieux d'accès. Et les difficultés vécues par les voyageurs sont parallèles à celles supportées par les travailleurs de la RATP dont le nombre n'a cessé de diminuer régulièrement au fil des années, passant de 38 974 en 1993 à 38 375 en 1997, malgré l'augmentation du nombre de lignes et du trafic. Depuis la fin de l'été, les petits faits significatifs de la dégradation du service public se sont multipliés. En voici quelques exemples, extraits des bulletins édités par les camarades de Lutte Ouvrière du métro parisien :

Zéro de conduite

« *Actuellement, l'effectif conduite sur la ligne 9 est de 87 au lieu de 91 nécessaire à Saint-Cloud.*

Pourtant, les prévisions pour avoir un effectif constant, indépendamment des mutations et des départs à la retraite, c'est tout à fait possible.

Seulement, il est plus intéressant pour la direction de jongler avec l'effectif. C'est autant d'argent d'économisé sur notre dos. »

Il n'y a pas photo

« *Sur la ligne 1, il y a pénurie de chefs de manœuvre, aussi bien à Maillot qu'à Château.*

La direction palie ce manque d'effectifs en mettant des conducteurs en renfort galeries.

D'un côté, il y a des chômeurs à la pelle ; de l'autre, on ne pourvoit pas au minimum nécessaire. »

L'arnaque

« Météor, c'est 240 agents... en plus ? Que non ! Ce sont des agents détachés d'autres lignes, deux ans ou plus, qui reviendront sur leur poste à l'issue de leur détachement.

Dans l'intervalle, là où on râlera trop ou là où les manques seront trop criants, certains d'entre eux seront, peut-être, remplacés.

Mais autant dire que cette ligne nouvelle se fait à effectifs constants, sans embaucher. Inacceptable ».

(Bulletin *Lutte Ouvrière* RATP Réseau ferré du 19 octobre 1998)

RÉSEAU ROUTIER

Du côté des bus, la situation n'est pas meilleure puisque la direction de la RATP pratique la même politique. Par exemple, à la fin de l'été, au dépôt de bus de Montrouge, les conducteurs retrouvaient les mêmes suppressions de service qu'auparavant : « *Quatre sur la ligne 38 le vendredi 4 septembre et 7 sur les lignes de Paris, le lundi 7, etc.* », dénonçaient nos camarades qui commentaient : « *Pour les usagers, ça leur fait aussi une rentrée avec les habituelles attentes prolongées et bus bondés.* » (Bulletin

Arc.

Lutte Ouvrière RATP Réseau routier du 7 septembre 1998.)

Depuis, rien n'a changé, bien sûr.

« *Les lignes 141 et 360 verront leurs intervalles aux heures creuses passer de 12 à 15 minutes pour le 141 et de 19 à 25 minutes pour le 360.*

Qui va subir les reproches (justifiés) des usagers ? encore les machinistes ! Cela, plus les travaux en cours à la Grande Arche, c'est trop ! Nous l'expliquons aux voyageurs et certains demandent des réponses à la direction de Nanterre.

Nous continuerons et nous devons forcer la direction à embaucher. » (Bulletin *Lutte Ouvrière* RATP Réseau routier du 5 octobre 1998).

Et il en va de même ailleurs, sur la ligne 88 par exemple, où entre Cité-Universitaire et Montparnasse l'intervalle entre deux bus est de 10 minutes, puis de 20 minutes entre Montparnasse et le terminus Quai-André-Citroën dans le 15e arrondissement. Ces intervalles sont liés avant tout au refus de la direction d'ajouter onze services en plus des services actuels sur la ligne, jusqu'à nouvel ordre.

Bref, partout, à tous les niveaux, il manque des moyens, du personnel, et ce sont les usagers et les employés qui font les frais de cette politique d'une direction, pourtant très contente d'elle-même !

LES VERTS, LE PCF ET LE COMMUNISME

Déclaration de Dominique Voynet sur les ondes, le 8 novembre, où elle affirme qu'elle ne considère pas le PCF comme un ennemi; déclarations d'autres dirigeants dans le même sens... Les Verts veulent-ils «sonner le cessez-le-feu» avec le PCF? demandait un journaliste de *L'Humanité*.

C'est un fait que depuis leur université d'été, les Verts ont multiplié les déclaration sur le thème: dans les prochaines élections européennes, leur liste, conduite par Cohn-Bendit a «*pour objectif de battre le PCF*». Une campagne qui s'est amplifiée avec les déclarations de Cohn-Bendit qui a expliqué qu'il fallait réduire l'influence du PCF, tandis que l'un des députés Verts expliquait que les Verts ont «*pour ambition de devenir le deuxième parti de la gauche*» (*Libération* du 1er novembre).

Certes Voynet a dû tempérer ces propos, excusant Cohn-Bendit (mais était-ce pour l'excuser ou pour l'enfoncer?) et mettant ses déclarations à l'emporte-pièce sur le compte d'une certaine pétulance et d'une propension à la provocation.

Il y a une bonne dose d'hypocrisie dans les propos diplomatiques de la ministre Verte, car son parti, comme ses partenaires de la «gauche plurielle», a les yeux fixés sur les sondages en attendant le résultat de l'élection européenne, et surtout les éventuelles redistributions des postes ministériels qui pourraient s'en suivre.

Car l'ambition des Verts, celle qui prime le reste, ils l'ont dit et répété, c'est de disposer de plus de ministres, affirmant même qu'il n'était pas juste que le PCF ait trois représentants au gouvernement, contre un aux Verts, alors que les résultats électoraux ne justifiaient pas cette différence de traitement. La jalousie est un vilain défaut... Mais, que voulez-vous, c'est dans la nature, dit-on.

L'ambition d'avoir plus de ministres, soit. Mais pour quoi faire? Pour peser plus et mieux, mais pour quelle politique? À voir le bilan des Verts aujourd'hui, ils pèsent de toute façon bien peu, pas plus que ne pèsent les trois représentants du PCF.

Mais de toute façon, ils ne désirent pas, même en paroles, agir contre les aspects antiouvriers de la politique du gouvernement dans lequel ils siègent. Leur compétition avec le PCF n'est pas seulement fondée sur une banale rivalité politicienne, elle relève d'un autre choix. Les Verts ne se définissent pas par rapport aux intérêts des travailleurs, ils ne se situent pas par rapport au mouvement ouvrier, qu'ils récusent, le qualifiant de ringard, un qualificatif qu'ils se gardent d'appliquer au capitalisme. Significatif, non?

Du coup, ils n'ont pas la préoccupation, et c'est leur choix, de s'adresser au milieu qui se reconnaît encore dans le PCF, à ses militants qui sont désorientés, écœurés, démoralisés de voir les dirigeants de leur parti, aux côtés des Verts d'ailleurs, participer à un gouvernement qui mène une politique antiouvrière.

Ce choix des Verts n'est pas le nôtre, cela va sans dire. Nous ne participons pas à l'instar des Vert, à cette dérisoire chasse (qu'ils s'autorisent celle-là) aux maroquins ministériels. Nous l'avons dit à maintes reprises, nous ne sommes pas des adversaires du PCF et de ses militants. Par contre nous sommes des adversaires résolus de la politique des dirigeants du PCF, à la remorque de celle du PS, lui-même à genoux devant le patronat. Car cette politique qui s'en prend, parfois brutalement, parfois par des grignotements successifs, aux intérêts de la population laborieuse est responsable de l'affaiblissement électoral et militant du PCF. Et nous ne nous réjouissons pas d'un tel affaiblissement au profit de tenants de positions antiouvrières.

Notre volonté est que grandisse un courant qui se réclame de revendications clairement anticapitalistes que la crise rend d'une brûlante actualité.

Pierre LAFFITTE

LES MUTINERIES DE 1917 DANS L'ARMÉE FRANÇAISE

Le 16 avril 1917, le général Nivelle, qui venait de remplacer Joffre à la tête des armées françaises, lançait une offensive qui devait, en théorie, percer le front entre Soissons et Reims. La guerre durait déjà depuis deux ans et demi. Les morts et blessés se comptaient par millions. En 1916, la bataille de Verdun, qui dura dix mois, avait fait 937 000 victimes, morts, blessés ou disparus, des deux côtés.

L'offensive de Nivelle sur le Chemin des Dames, mal préparée, et sur l'efficacité de laquelle les principaux responsables militaires et politiques qui l'avaient autorisée étaient sceptiques, conduisit à la mise hors de combat de 200 000 soldats en deux mois d'opérations.

Cet échec marqua le début des mutineries. Des unités refusèrent de monter au front, de servir plus longtemps de chair à canon pour rien, pour les galons de quelques officiers. Ces mutineries touchèrent, selon les rapports officiels, plus de 90 unités, soit de 40 000 à 50 000 soldats, et durèrent jusqu'à l'été. A l'arrière, après deux ans de calme imposé, on assista à des grèves et des manifestations. «*En fait, vers la fin de mai 1917, le pays était au bord de l'abîme*», devait écrire plus tard le ministre de la Guerre d'alors, le socialiste Paul Painlevé.

Les autorités réagirent brutalement contre les mutins. Quant à Nivelle, il fut destitué de son poste et remplacé par Pétain qui allait mener la répression. Le 1er juin, celui-ci faisait paraître une circulaire annonçant la suppression de l'instruction préalable. Les affaires venaient en conseil de guerre sans enquête, sans pièces et sans témoins. Les conseils de guerre prononcèrent 3 427 condamnations, dont 554 peines de morts. Officiellement, 49 seulement furent exécutées.

Il reste que la méthode de la répression par décimation qu'aurait employée Pétain est niée aujourd'hui par les historiens. Elle est cependant évoquée par des témoins. Il reste, et cela personne ne le nie, que dans les régiments mutinés, les officiers supérieurs choisirent eux-mêmes les hommes qu'ils envoyaient devant le conseil de guerre.

Marianne LAMIRAL

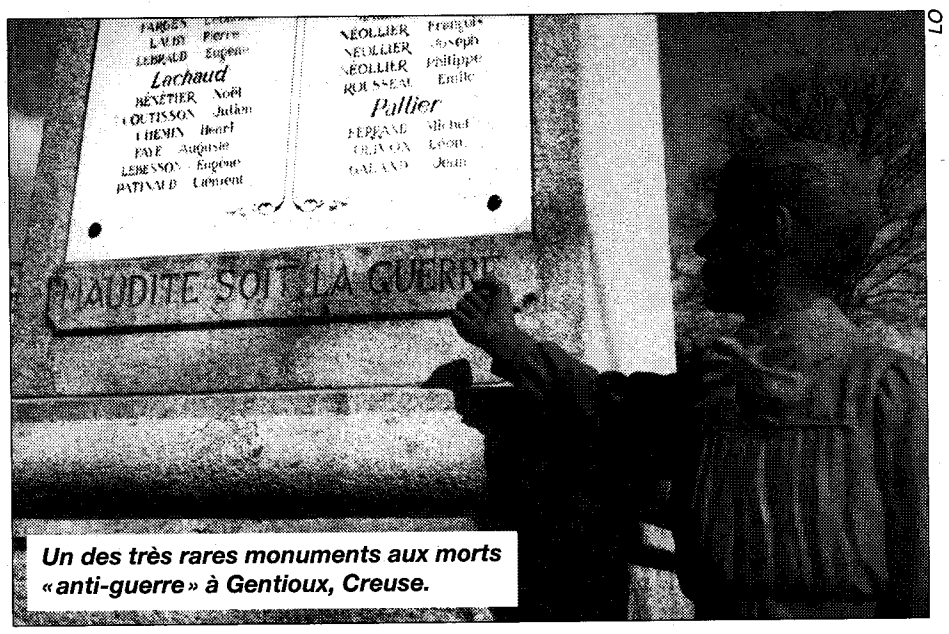

LO

Un des très rares monuments aux morts «anti-guerre» à Gentioux, Creuse.

— UNE SITUATION RÉVOLUTIONNAIRE — SUR TOUS LES FRONTS

Journalistes et historiens bien-pensants ont fortement insisté sur le fait que les mutineries de 1917 n'étaient qu'une manifestation de refus des soldats d'être sacrifiés dans des offensives aussi meurtrières qu'inutiles, pour le prestige de quelques généraux. Au mieux, selon ces gens qui font parler les morts, les mutins voulaient la paix mais pas la révolution. Mais alors pourquoi les lettres écrites par les mutins ou les poilus ayant un caractère contestataire sont-elles interdites de lecture avant 2017?

Des soldats refusant collectivement de se battre, chantant *L'Internationale*, prenant à partie les généraux qui les envoient au massacre pour rien, des permissionnaires bloquant les trains, au moment où, à l'arrière, les ouvriers se mettent en grève, des soldats menaçant de marcher sur Paris, il y a bien là autre chose qu'un simple mouvement pacifiste, qu'un simple refus individuel de monter à l'assaut. Et cela d'autant plus que cette situation touchait tous les fronts de l'Europe.

En Russie, la révolution de février 1917 venait de renverser le régime tsariste. Le nouveau gouvernement de Kérensky poursuivait la guerre, mais partout dans le pays se constituaient des comités d'ouvriers, de soldats, de paysans, ces «soviets» (conseils) allaient bientôt, avec l'aide politique des Bolcheviks, renverser le pouvoir de la bourgeoisie et créer un État ouvrier. Le risque de contagion que faisait peser la Révolution russe explique les craintes des dirigeants des pays belligérants et leur rapidité de réaction contre les fraternisations et les mutineries. La révolte grondait partout. En Finlande, elle déboucha sur une guerre civile. En Hongrie et en Allemagne, sur la révolution.

En Allemagne, au moment des mutineries du Chemin des Dames, du 16 au 23 avril, une grève des métallurgistes touchait 300 entreprises de Berlin et gagnait Leipzig, où apparut le premier conseil ouvrier allemand. Grève également des métallurgistes britanniques en avril-mai. Manifestation des ouvriers de l'arsenal de Vienne en mai. En Italie, après la manifestation du 1er mai réprimée à Milan, une grève générale éclate en août à Turin touchant l'industrie de guerre. Des combats de rue firent 50 morts et 800 blessés. Partout, ouvriers et ouvrières, nombreuses en ces temps de guerre, relèvent la tête et expriment leur défiance envers les dirigeants responsables de l'hécatombe.

Comme le montrent certaines lettres de poilus, lues ces jours-ci dans les médias, les grèves de l'arrière poussaient les soldats des tranchées à relever la tête, et réciproquement. La durée de la guerre avait conduit les plus lucides des combattants à comprendre que pour en finir avec la guerre, il fallait aussi en finir avec le capitalisme et que cela n'était possible que par la révolution ouvrière. Comme l'écrivait ce poilu commentant la retombée des grèves de l'arrière: «*Cela ne fait rien, la révolution viendra des tranchées*».

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Accord sur les 35 heures dans le textile

LA CGT NE VEUT PLUS FAIRE « D'OPPOSITION »... ET ÇA SE VOIT

La CGT a signé, mercredi 4 novembre, un accord sur les 35 heures dans le textile. Cette signature a été saluée comme un « événement » par le gouvernement, le MEDEF (l'ex-CNPF) et l'ensemble de la presse. Pensez donc, la CGT, jusque là plus réservée vis-à-vis de la loi Aubry, prend à son tour la voie sur laquelle la CFDT ou FO l'ont précédée avec moins d'état d'âme. Pour un événement, c'en est bien un, mais dont le monde du travail, lui, n'a pas de quoi se réjouir.

Ce n'est certes pas le premier accord que des syndicats CGT signent dans le cadre des négociations sur les trente-cinq heures : 110 signatures au moins ont déjà été annoncées. Mais ces accords étaient restés limités à des entreprises isolées. Cette fois-ci, il s'agit d'un accord concernant une branche toute entière, celle du textile, qui ne compte pas moins de 140 000 salariés.

Et puis surtout, cet accord de branche fait « l'événement », car on veut nous le présenter comme un « bon accord », à l'opposé de celui signé dans la métallurgie l'été dernier et dont le gouvernement lui-même avait dû se démarquer.

Laroze, le secrétaire de la Fédération CGT du textile, a beau affirmer que, dans l'accord qu'il vient de signer, « les points positifs l'emportent sur les points négatifs », c'est exactement le constat inverse qui s'impose lorsque l'on y regarde de près.

D'abord cet accord préserverait, selon la CGT, le pouvoir d'achat des salariés. En fait l'accord comporte une phrase très vague à ce propos (D'après *L'Humanité* du 4 novembre « *l'engagement que cette baisse [du temps de travail] "ne nuise pas au pouvoir d'achat"* »), mais aucune obligation juridique. Jollès, le président de l'Union (patronale) des Industries du Textile, a d'ailleurs bien précisé qu'il s'agit « d'un engagement moral, et pas autre chose ». Quand on sait ce que valent « les engagements moraux des patrons », il y a fort à parier que – comme dans de nombreuses entreprises où ont été signés des accords sur les 35 heures au prix de la « modération salariale » – les patrons du textile se rattraperont sur les salaires.

La CGT présente aussi comme une grande victoire d'avoir obtenu que le contingent d'heures supplémentaires ne dépasse pas le maximum légal de 130 heures par an ! C'est déjà énorme, mais, par des accords d'entreprises, les patrons pourront y rajouter encore 45 heures supplémentaires, ce qui leur permettra tout comme dans la métallurgie de maintenir des semaines de 38 ou 39 heures. Ce qui n'empêche pas Laroze d'affirmer que cet accord se traduira par une vraie diminution du temps de travail...

Quant à l'annualisation, les patrons du textile n'ont pas eu à la réclamer. Ils l'avaient déjà obtenue en 1996. Et elle leur permet de « moduler » le temps de travail, en passant d'une semaine sur l'autre, et selon leurs besoins, de 0 à 44 heures.

Alors il resterait « un point positif » : les CDD devraient être transformés en CDI. Mais cet engagement semble lui aussi plus « moral » que réel. En tout cas, aucun chiffre précis n'est avancé.

Si même cependant, ce « point positif » était acquis – ce que l'on pourra vérifier lors de la prochaine publication de l'accord – il resterait que cet accord ne s'accompagne d'aucune obligation d'embauche, et donc d'aucune création d'emploi, dans une branche où, de l'aveu même de la CGT, 50 % des emplois ont été détruits en 10 ans.

En somme cet accord ne vaut pas mieux pour les travailleurs que celui signé dans la métallurgie.

Les patrons, en revanche, ont de quoi être satisfaits de la signature de la CGT. Elle va leur permettre de toucher, dans le cadre du passage aux 35 heures, les « aides » de l'Etat – autant de cadeaux faits sur le dos du contribuable et sans aucune contrepartie. De ce point de vue, les patrons du textile avaient d'autant plus intérêt à cet accord que le plan Borotra – qui les exonérait de charges sociales sur les salaires inférieurs à 1,5 fois le SMIC – arrivait à son terme au 31 décembre de cette année...

Il n'y a pas que les patrons du textile qui peuvent remercier la Fédération CGT. Le gouvernement peut désormais s'appuyer sur sa signature pour prétendre que la loi sur les 35 heures irait bien dans le sens des intérêts des salariés. Les dirigeants de la Confédération de Montreuil, qui ne sont pas les signataires directs de l'accord mais l'approuvent, viennent ainsi de donner à Jospin un bon coup de main politique, et cela en tentant de nous faire prendre des vessies pour des lanternes.

Ce « coup de main », pour spectaculaire qu'il soit, n'a rien d'étonnant. Depuis quelques mois, les dirigeants de la CGT clament haut et fort que, pour eux, la Confédération doit évoluer vers un « syndicalisme de proposition », et non plus d'opposition. La formule pouvait paraître énigmatique, mais Viannet et Thibault se sont empressés de l'éclaircir par cet accord : pour ces dirigeants, « faire des propositions », cela veut tout simplement dire se mettre au service de la politique anti-ouvrière du gouvernement « socialiste ».

Une voie sur laquelle, heureusement, de nombreux militants ne sont plus prêts à suivre la direction.

G.T.

Leur société

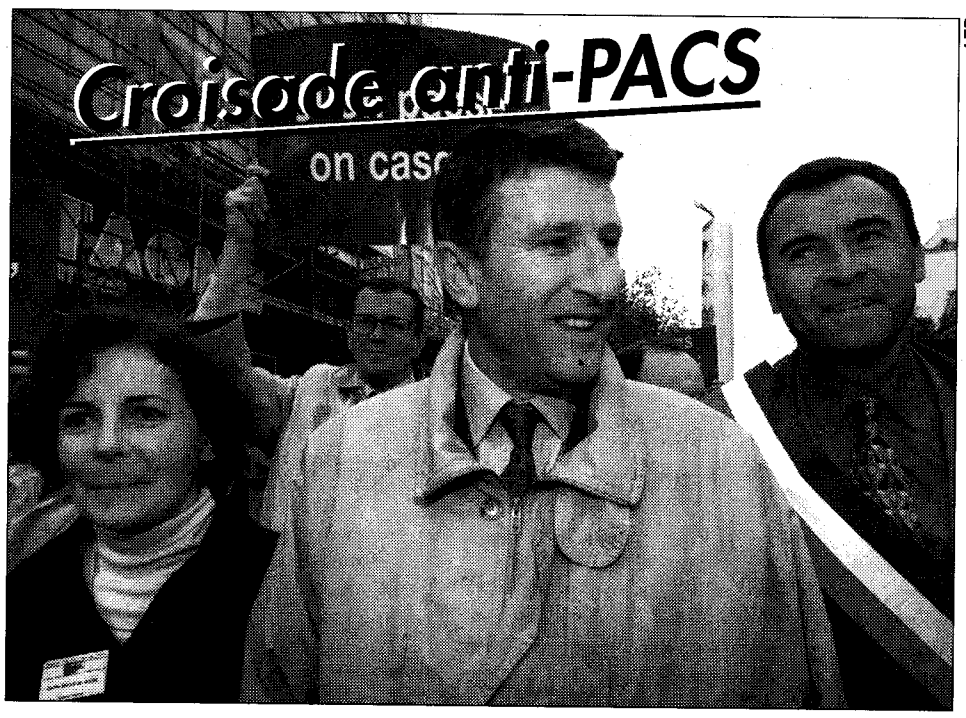

AFP

De Villiers en tête de la manifestation anti-PACS.

LES TARTUFFES, ÇA SUFFIT !

Le débat fait rage entre les partisans du PACS – le Pacte civil de solidarité qui doit permettre, une fois voté, de renforcer les droits des couples (de même sexe ou non) qui vivent ensemble – actuellement en discussion à l'Assemblée nationale, et ses opposants. Quelques milliers de personnes farouchement hostiles ont manifesté samedi 7 novembre dernier dans les rues de Paris avec des pancartes « *Satan l'a rêvé, Jospin l'a fait* » ou « *Le PACS nous désagrège, le mariage nous protège* ». Le Front National était naturellement présent avec ses habituelles affichettes xénophobes : « *Les familles françaises d'abord* ».

L'un des arguments avancés par les opposants au projet consiste à rejeter le PACS parce qu'il constituerait « *un danger pour les fondements mêmes de notre société* » en institutionnalisant une « *législation du bon plaisir* », parce qu'il se substituerait à l'institution du mariage, seul garante selon eux de la protection de la famille et de la stabilité des couples !

Quelle blague ! En quoi les couples officiellement mariés sont-ils plus capables ou moins capables de s'occuper de leurs enfants, que les autres ? Veulent-ils nous faire croire que des enfants malheureux, souffrant de la mésentente de leurs parents, ou bien battus, ça n'existe pas dans les mariages bourgeois ? Et à propos de cette union durable que favoriserait le mariage, dans laquelle « *les époux se doivent fidélité, secours et assistance* », ça marche ? Il n'y aurait que des couples fidèles et des époux qui se respectent mutuellement ? Allons donc, il n'y a tout de même pas que dans les vaudevilles de théâtre que les partenaires font des entorses aux contrats de mariage ! Alors, il faut arrêter d'opposer l'institution du mariage, légalisée par le maire, bénie par le curé, garante de la famille, à tout autre type d'union par laquelle les partenaires choisissent librement de vivre ensemble, sans se sentir tenus, ou retenus, par un contrat.

Au nom de l'ordre moral, les bigots de tout poil hurlent, avec Boutin et de Villiers, à l'effondrement des valeurs et au sacrifice des enfants. Ils feraient mieux d'aller voir de plus près ce qui se passe parfois dans leurs propres familles bien-pensantes, avant d'aller donner des leçons aux autres. Ce n'est pas l'institution – qu'elle soit laïque ou religieuse – qui garantit moindrement les sentiments et les qualités d'attention et de tendresse nécessaires à l'épanouissement des enfants ou dans le couple et, inversement, ces sentiments peuvent s'exprimer pleinement sans être passés au préalable devant le maire ou le curé.

Il faut être bien réactionnaire et borné pour prétendre le contraire !

La seule justification de cette officialisation du mariage, c'est qu'elle garantit la protection des conjoints et des enfants. Mais c'est justement ce que le PACS propose (timidement) d'introduire pour ceux qui n'ont pas besoin de leur bon dieu et autres idoles et amulettes pour vivre ensemble harmonieusement !

Claire LACOMBE

PINOCHET, CONTENT DE LUI

Pinochet attend toujours que la Chambre des Lords ait pris une position, confirmant la décision de la Haute Cour britannique qui, elle, a déjà estimé que le dictateur devait bénéficier de l'immunité diplomatique. Pour passer le temps, l'ex-dictateur chilien, et fier de l'avoir été, accorde des entretiens à la presse européenne et expose sa version des événements.

Manifestation de proches de disparus à Santiago du Chili. Disparus à nouveau des souvenirs de Pinochet...

AFP

En renversant le gouvernement Allende, il n'aurait fait, selon lui, qu'exaucer les vœux du «*peuple chilien*». «*Il est clair dans mon esprit que le retour du Chili à la vraie démocratie et, à partir de là, à la vraie liberté à laquelle tous les individus ont droit, ne pouvait pas se produire sans la suppression du gouvernement marxiste*».

Pour le chef des militaires tortionnaires et assassins, «*la vraie démocratie*» et la «*vraie liberté*» passaient donc par ce sanglant détour: les arrestations, la détention dans les stades, les mauvais traitements, les coups, la torture et la mort pour 3 000 ou 4 000 opposants, au point que des centaines de milliers de Chiliens n'ont eu d'autre choix que l'exil.

Le dictateur n'est pas à une contradiction près pour justifier son coup d'État militaire. Tantôt, il dénonce une révolution imaginaire qui menaçait le Chili, ce fameux péril rouge qui hante ou qui sert de prétexte à l'extrême droite: «*Sous le régime Allende, environ 14 000 agitateurs étrangers s'étaient installés au Chili. Il y avait parmi eux des agents cubains chargés de réorganiser nos services de sécurité et des instructeurs militaires soviétiques, tchèques et nord-coréens. Il était clair pour nous tous qu'une insurrection était planifiée et financée par l'URSS et que des brigades révolutionnaires étaient organisées pour affronter l'armée chilienne.*» Tantôt, il se retranche derrière... le parlement: «*Le parlement de Santiago en appela à l'armée pour qu'elle mette immédiatement fin aux violations systématiques de la loi par le gouvernement Allende*».

Il est vrai qu'une partie des parlementaires, notamment au sein de la démocratie chrétienne, ont montré dans les mois qui précédèrent le putsch du 11 septembre 1973 qu'ils souhaitaient que l'armée les débarrasse du gouvernement Allende. Il n'en est pas moins vrai, malheureusement, que le gouvernement Allende ne menaça en rien la bourgeoisie et ses intérêts, ni les positions des militaires. Lors de la mutinerie des marins de Valparaiso, par exemple, Allende choisit nettement le camp de la hiérarchie militaire contre les sous-officiers et les hommes du rang qui s'opposaient aux menées factieuses de leurs supérieurs. Et, quand la menace d'un putsch se fit plus pressante, il ne fit rien pour armer la population et lui permettre d'avoir quelques chances de résister à une tentative de putsch.

Au lieu de s'appuyer sur la population ouvrière et paysanne, le gouvernement Allende appela au contraire les ouvriers à ne pas multiplier les occupations d'usine et les paysans à ne pas accélérer la réforme agraire. En revanche, les capitalistes chiliens restèrent libres d'exporter tranquillement leurs capitaux et les propriétaires fonciers de saboter la réforme agraire, ce qui eut pour effet d'accentuer l'inflation et les difficultés de ravitaillement.

Pinochet, quant à lui, ne regrette rien de son action. Il prétend même que, grâce à elle, «*les gens sont aujourd'hui libres de parler, de voyager, suivre leurs idées politiques et religieuses*». Pas un mot sur ceux que la junte a supprimés, militants de gauche ou syndicalistes. Non, Pinochet invoque l'exemple de l'Espagne qui a «*laissé derrière elle les années Franco sans récriminations particulières*», ou encore comme en Irlande du Nord et en Afrique du Sud, où «*nous acceptons les réconciliations internes*».

Bref, il se flatte d'avoir contribué à démanteler les organisations ouvrières et du même coup les possibilités pour la population laborieuse de se défendre contre l'exploitation et l'oppression. Ce qui a permis, selon lui, au Chili de revenir à une certaine prospérité. Mais une prospérité pour qui?

Pour le reste, Pinochet souhaite le «silence radio» sur son action et sur les crimes de son régime et demande même la reconnaissance des classes possédantes et des gouvernants au plan international. Et, en rappelant le coup de main que son régime a donné à l'armée britannique au moment de la guerre des Malouines, il attend maintenant que les lords anglais lui renvoient l'ascenseur ou plutôt l'avion.

Jacques FONTENOY

Colombie

UN DIRIGEANT SYNDICAL ASSASSINÉ

Mardi 20 octobre, le vice-président de la Centrale unitaire des travailleurs (la CUT, l'une des principales organisations syndicales de Colombie), Jorge Ortega, a été assassiné. Il a été abattu à son domicile de six coups de revolver. Cet assassinat est intervenu alors que depuis quelques semaines les travailleurs du secteur public étaient en grève et que des négociations salariales étaient en cours entre cette centrale syndicale et le gouvernement du président Pastrana. Le 14 octobre, de nombreux travailleurs avaient défilé dans la capitale, Bogota, pour réclamer des augmentations de salaires.

Le président de la Fédération nationale des travailleurs de l'État, Wilson Borja, a mis en cause les escadrons de la mort de l'extrême droite. Quant à Pastrana, qui refuse de céder aux grévistes, il a dû cependant désavouer «*les forces obscures qui veulent déstabiliser le pays*».

A ce jour ce conflit aurait fait au moins six morts du côté des travailleurs. A plusieurs reprises, les travailleurs en lutte se sont heurtés à la police.

En théorie, la constitution colombienne de 1991 reconnaît le droit d'organisation et le droit de grève, mais la législation qui interdit aux travailleurs du secteur public de faire grève reste en vigueur.

Droit ou pas, dans tout le pays, les dirigeants syndicaux continuent d'être la cible des attaques des militaires, de la police, des escadrons de la mort d'extrême droite ou encore des trafiquants de drogues, voire d'organisations syndicales rivales.

En 1997, la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) avait d'ailleurs indiqué que 98 syndicalistes colombiens avaient été tués pour cause d'activité syndicale en 1996.

J. F.

La prochaine réunion du

Cercle Léon Trotsky

aura pour thème

LA CRISE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

vendredi 13 novembre à 20h30

Salle de la Mutualité - 24, rue Saint-Victor à Paris 5e

Participation aux frais: 20F

Le cyclone Mitch et le monde dit civilisé

UNE PASSIVITÉ ÉCŒURANTE

AFP

Campement de fortune dans les environs de Managua au Nicaragua.

Le cyclone Mitch, le plus puissant qu'on ait vu depuis 1969, a dévasté l'Amérique centrale et a fait, d'après les estimations actuelles, près de 30 000 morts et disparus, dont la plus grande partie au Honduras et au Nicaragua, où une éruption volcanique et un tremblement de terre sont venus s'ajouter, mercredi 4 novembre, à la détresse de la population.

L'horreur présente et certainement encore à venir de cette catastrophe ne se ramène pas qu'à une cause naturelle, aussi terrible soit-elle. De tels phénomènes météorologiques, même s'ils peuvent être détectés et prévus, engendrent cet épouvantable désastre dans des pays comme le Honduras et le Nicaragua qui sont les plus pauvres d'Amérique après Haïti. Plus de 70 % de la population vivait déjà, avant le cyclone, sous le seuil de pauvreté.

Ce sont avant tout les ravages causés par l'impérialisme dans ces pays qui les ont rendus totalement démunis devant de telles catastrophes, dont les conséquences se trouvent du coup affreusement amplifiées. Le Japon, deuxième puissance économique mondiale, ou encore l'Etat de Californie aux Etats-Unis, ne sont pas non plus épargnés par les tremblements de terre, et la Floride et les Etats US voisins par les typhons, mais là y existent à la fois les moyens d'évacuer les populations et des constructions mieux adaptées pour pallier ces phénomènes naturels.

L'armée du Honduras dispose aujourd'hui en tout et pour tout de sept hélicoptères et celle du Nicaragua d'une dizaine pour venir en aide à la population. La plus grande partie des zones sinistrées n'ont du coup pas encore été atteintes par des secours et des dizaines de milliers de survivants se trouvent sous la menace de la famine et d'épidémies de choléra, de dengue ou de malaria.

Et les gouvernements des pays riches, eux, qui ne manquent ni de ressources ni de tous les moyens les plus sophistiqués, qu'ont-ils pris comme mesures d'urgence ? Le gouvernement français a envoyé 23 membres d'une unité d'intervention de la Sécurité civile, puis 140 hommes et un navire pour les quatre pays touchés. Quant aux Etats-Unis, dont l'Amérique centrale constitue l'arrière-cour et qui entretiennent, entre autres, 700 marines en permanence au Honduras, ils ont décidé d'accorder une aide de 3, 5 millions de dollars. Quand on rapproche ces chiffres de ceux de 1985 par exemple, année où Reagan a fait voter par la Chambre des représentants américaine, à majorité démocrate, une aide de 27 millions de dollars aux guérilleros anti-sandinistes du Nicaragua, pendant que 7 000 soldats américains simulaient, au Honduras, un débarquement naval et aérien, ou de 1987 où les Etats-Unis ont obtenu du sultan de Bruneï 10 millions de dollars « *d'aide humanitaire pour l'Amérique centrale* », en fait pour les « contras », on ne peut qu'être écoeuré par le caractère dérisoire des moyens actuels. Un aperçu de l'« aide humanitaire » qui a les faveurs de l'impérialisme américain refait d'ailleurs surface aujourd'hui sous l'espèce de mines anti-personnel que les coulées de boue ont charriées un peu partout, rendant les sauvetages encore plus dangereux. Quand il s'agit de donner une leçon à un régime qui n'a pas l'heur de plaire à Washington ou pour mater un peuple dont la lutte pourrait porter atteinte aux intérêts impérialistes, toutes les grandes puissances usent des moyens considérables dont elles disposent en permanence.

Qui ne pense pas à l'armada déployée lors de la guerre du Golfe, dont le coût était de 500 millions de dollars par jour pour l'ensemble des armées du camp occidental ? Combien d'hélicoptères, d'installations sanitaires et médicales ont alors été acheminés ? Mais devant les conséquences de la dévastation présente, la seule chose qui frémisse dans les hautes sphères des pays capitalistes, ce sont les cours du marché des matières premières qui anticipent la chute des récoltes de café. Cela relève du génocide par indifférence. C'est ça leur civiliation ? Il serait plus juste de parler de barbarie.

Annie ROLIN

Israël

NÉTANYAHOU REVIENT SUR LES ACCORDS PASSÉS

Après qu'un attentat à la voiture piégée a été commis vendredi 6 novembre sur un marché de Jérusalem, faisant deux morts (les auteurs de l'attentat) et plusieurs blessés, le gouvernement israélien a décidé de reporter sine die le débat au Parlement sur le récent accord israélo-palestinien. Cette décision revient à geler les faibles concessions faites par Nétanyahou, dont un léger retrait de l'armée israélienne du territoire occupé de Cisjordanie.

Un tel attentat était pourtant prévisible, car les accords signés aux États-Unis, à Wye Plantation, ne pouvaient que décevoir une bonne partie de la population palestinienne, renforçant par là-même ceux qui affichent leur hostilité à la politique d'Arafat, accusé de pactiser avec les gouvernants israéliens.

Tout cela, Nétanyahou le sait. Il sait fort bien que la situation dans laquelle l'État qu'il dirige maintient les Palestiniens ne peut que susciter la haine et les actes de désespoir de kamikazes. C'est pourquoi exiger d'Arafat qu'il mette fin au terrorisme est un non-sens. Ce que l'on nomme le terrorisme – cet état de guerre larvée – ne prendra fin dans cette région du monde qu'au terme de la reconnaissance du droit à l'indépendance des Palestiniens, sur un territoire d'un seul tenant, c'est-à-dire qui ne soit pas fait de quelques enclaves séparées les unes des autres.

Arafat voudrait bien pouvoir éradiquer le terrorisme, ne serait-ce que pour ne pas avoir à ses côtés des groupes qui peuvent menacer son pouvoir. Mais le peut-il ? Le problème n'est pas tant technique que politique. Empêcher les actes terroristes sans supprimer leurs causes est toujours vain.

D'ailleurs le dernier attentat a été commis en plein quartier juif de Jérusalem, pourtant étroitement contrôlé par l'armée et la police israéliennes. Les auteurs de l'attentat venaient très certainement d'un camp de réfugiés palestiniens situé au nord de Jérusalem, et donc contrôlé lui aussi par l'armée et la police israéliennes.

Le gouvernement israélien reproche à Arafat son incapacité en exigeant ce qu'il ne peut lui-même accomplir ?

Mais au fond, Nétanyahou ne doit pas être si mécontent d'avoir eu l'occasion de geler l'application de Wye Plantation. Aurait-il voulu donner une autre impression qu'il ne se serait pas empressé de donner satisfaction aux colons, dès son retour des États-Unis, en les autorisant à agrandir encore quelques-unes de leurs colonies.

Si ce sont les Palestiniens qui subissent les conséquences les plus désastreuses de la politique du gouvernement israélien, les Israéliens eux-mêmes en subissent aussi les effets. Témoin cette grève des étudiants israéliens qui protestent contre la cherté de leurs études : l'équivalent de 14 000 F par an et par étudiant. Dans le même temps, des sommes importantes sont dilapidées pour payer les infrastructures des colons. Des sommes encore plus importantes sont dépensées pour entretenir une armée chargée de protéger ces colons. Comme le dit un étudiant gréviste (cité par *Le Monde* du 7 novembre) : « *Dans ce pays, les choix de sécurité conditionnement tout le reste. Mais quelle sécurité ? 160 000 colons reçoivent des milliards pour leurs implantations et leurs routes, alors que les étudiants tirent la langue… J'ai fait trois ans de service militaire, j'ai risqué ma vie, et on me demande de payer des sommes folles pour étudier, alors que l'étudiant religieux d'une yeshiva, non seulement ne fait pas de service militaire, mais étudie gratuitement (la Bible et le Talmud)* ».

Georges LATTIER

Nouvelle-Calédonie

Le référendum : COMMENT RENVOYER LES PROBLÈMES AUX CALENDES

Les résultats du référendum du 8 novembre 1998 visant à avaliser les « Accords de Nouméa » n'ont pas vraiment surpris. Le « oui » l'a emporté massivement avec 71,87 % des votes. Les résultats sont d'autant moins surprenants qu'aussi bien le FLNKS, le parti indépendantiste des Kanaks, que le RPCR, le parti des Caldoches pro-français, appelaient à voter oui.

AFP

Misère dans le bidonville de Nouméa.

Les Accords de Nouméa conclus le 21 avril 1998 entre Jospin, le FLNKS et le RPCR sont censés instaurer ou en tous les cas engager un processus d'autodétermination pour l'archipel, situé rappelons-le à plus de 18 000 km de France.

Les accords prévoient de transférer à la Nouvelle-Calédonie des compétences dans le domaine de la fiscalité, du commerce extérieur, des transports ou de la sécurité. Ils définissent une « citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie » qui donnerait une priorité à l'emploi dans la fonction publique territoriale ainsi que dans le domaine des emplois peu qualifiés. On ne sait pas si cette dernière mesure favorisera les Mélanésiens kanaks (44,8 % de la population) mais elle lésera de manière évidente les émigrations récentes (vietnamienne, indonésienne, antillaise ou Ni-Vanuatu) ou encore traditionnelle (Polynésiens de Wallis et Futuna). Cette « citoyenneté », par ailleurs, donne un droit de vote particulier à ceux qui en bénéficient. Ainsi il fallait être inscrit à la date du 6 novembre 1988 (référendum des Accords de Matignon) pour pouvoir voter dimanche dernier ou encore pour pouvoir voter aux référendums concernant l'indépendance prévus à partir de… 2014 ! On ne pouvait envisager indépendance de manière plus timide. En effet les Accords de Nouméa renvoient à une série de référendums (trois au maximum) qui pourraient se tenir entre 2014 et 2018 afin de décider de cette même indépendance. D'ici là il peut se passer beaucoup de choses !

Les résultats des élections de dimanche nous montrent d'ailleurs que les problèmes sont loin d'être réglés. En effet, si le oui est largement majoritaire, il ne l'est pas de manière identique selon les trois provinces de l'archipel. Dans la province du Nord et dans les îles Loyauté, deux provinces à majorité indépendantiste, le oui est largement majoritaire (respectivement 86,79 % et 95,47 %) mais la participation est moins forte surtout dans les îles Loyauté où elle se limite à 48,55 % (et pas seulement parce que beaucoup de « loyaltiens » travaillant dans le Sud du pays n'envoient pas leur procuration à leurs familles restant aux îles). Ce qui laisse sous entendre qu'une partie non négligeable de l'électorat kanak est soit indifférente à ces Accords de Nouméa soit les estime largement insuffisants. Quant à la troisième province, celle du Sud, à majorité caldoche et anti-indépendantiste, le « oui » a été beaucoup moins massif (63 %) et même très mitigé à Nouméa, avec 57,64 % de oui. Il faut dire qu'à Nouméa, la capitale à majorité caldoche, les comportements coloniaux n'ont pas disparu. Et sans doute beaucoup de métropolitains attachés à leurs privilèges considèrent les concessions accordées comme trop audacieuses encore.

De toute manière aussi bien le RPCR que le FLNKS font une interprétation différente de ces accords. Pour le premier qui refuse en bloc l'indépendance, il s'agit en quelque sorte d'un « solde de tout compte ». Pour le second, les accords sont une étape vers cette indépendance. Quant aux inégalités, elles continuent à se creuser entre Kanaks et Caldoches et il n'est pas dit que la population pauvre de l'archipel, mélanésienne, polynésienne, indonésienne, antillaise, sa fraction la plus jeune, en particulier, la plus touchée par le chômage, n'accélère pas à sa manière le processus.

Stéphane HENIN

Grande-Bretagne

HARO SUR LES PLUS PAUVRES

Dans son projet de budget 1999, le gouvernement travailliste de Tony Blair dit vouloir « *concentrer les ressources de couverture sociale au profit de ceux qui en ont le plus besoin* ».

Un tel moralisme hypocrite n'est sans doute pas nouveau. Il vise à laisser entendre que certains abuseraient de la couverture sociale, alors que tout le monde devrait avoir à cœur de se serrer la ceinture – c'est-à-dire bien sûr le monde du travail, et lui seul, parce que pour ce qui est de celui des riches il n'en est pas question.

C'est au nom d'un tel moralisme qu'aujourd'hui déjà tant de chômeurs britanniques sont privés de toute allocation sous prétexte qu'ils ont un peu d'argent de côté ou qu'ils ne se montrent pas assez prompts à sauter sur le premier « emploi » précaire venu. C'est aussi au nom de la même hypocrisie que depuis un an les inspecteurs des services sociaux font la chasse aux handicapés « aptes au travail », en leur supprimant leurs allocations à eux aussi.

Tout récemment encore, le 28 octobre, 170 000 handicapés au chômage ont perdu leurs allocations du fait de l'application rétroactive d'une circulaire passée presque inaperçue : celle-ci exige que tout nouvel allocataire ait travaillé de façon continue pendant les deux années précédant sa demande, à une époque où tenir un an dans un même emploi relève de la gageure pour toute une fraction de la classe ouvrière !

Mais les milliards ainsi économisés sur le dos des chômeurs et des handicapés ne suffisent pas encore aux ministres travaillistes. En 1999, ils veulent s'en prendre aux invalides du travail.

L'an dernier, Blair avait voulu transférer la gestion des allocations d'invalidité du travail aux entreprises. Il avait reculé, non pas face aux protestations très mesurées des syndicats, mais face aux hurlements du patronat qui n'en voulait pas. Aujourd'hui les ministres travaillistes reviennent à la charge en proposant tout bonnement de… supprimer ces allocations à l'avenir. Pourquoi, disent-ils en substance, un accident du travail « rapporterait-il » plus à la victime qu'un accident de la circulation ? Et ce sont ces gens-là qui disent représenter le monde du travail ! C'est celui des patrons qu'ils représentent et avec un cynisme total, puisque le même projet de budget comporte aussi, comme par hasard, une réduction des charges patronales. Ce que perdront les invalides du travail ira directement dans les poches de ceux qui les ont estropiés !

Pour n'oublier personne, ce projet de budget s'en prend aussi aux retraités. Finie la réversion de la retraite d'Etat pour les veuves sans enfant à charge. Parce que « *ce ne sont plus les hommes qui gagnent l'argent des ménages* », a eu le culot de prétendre le secrétaire d'Etat aux Affaires sociales, comme si les emplois à temps partiel dont doivent se contenter la majorité des femmes ayant un emploi y suffisaient ! Finie aussi la garantie du minimum vieillesse (pourtant dérisoire, à 2 900 F par mois) pour les retraités ayant plus de 80 000 F sur leur compte en banque. Il paraît qu'une telle somme serait un luxe, alors que les places en maison de retraite d'Etat sont pratiquement introuvables dans toute une partie du pays.

Combien de dizaines de milliards de francs ont ainsi déjà été prélevés sur les budgets sociaux pour être transférés dans les coffres de la bourgeoisie au cours des 19 mois qui se sont écoulés depuis que les Travaillistes sont arrivés au pouvoir ? C'est bien difficile à dire, car les finances de l'Etat sont encore moins transparentes sous Blair que sous ses prédécesseurs (il y a même des statistiques officielles qui ne sont plus publiées sous prétexte d'économies !). Mais par exemple on sait, parce que Blair s'en vante, que la dette de l'Etat britannique a été réduite d'environ 700 milliards de francs. Et si ce chiffre n'est pas une vantardise, c'est autant qui aura été garnir les coffres des banquiers aux dépens des classes laborieuses.

François ROULEAU

Dans l'enseignement

Éducation nationale

LES « EMPLOIS-JEUNES » EN GRÈVE

Dans les établissements scolaires, les jeunes embauchés au titre des « emplois-jeunes » en ont assez. Vendredi 6 novembre, ceux de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne étaient en grève, et ont manifesté à près de 150 devant le rectorat de Créteil.

Depuis maintenant près d'un an, ceux que l'administration d'Allègre désigne sous l'appellation d'aides-éducateurs sont en poste. Et ce ne sont pas les motifs de mécontentement qui manquent. D'abord, le fait que les chefs d'établissement ont tendance à leur faire jouer les bouche-trous. Ainsi il manque partout des surveillants, l'Éducation nationale en ayant supprimé 3 000. Les aides-éducateurs se voient du coup régulièrement demander de faire la surveillance à la grille ou dans la cour, alors qu'on les a embauchés en principe pour aider les élèves à faire leurs devoirs ou à utiliser les ordinateurs. Pour le ministère, cette substitution est tout bénéfice. Un surveillant touche 1 000 F de plus qu'un aide-éducateur et travaille moins d'heures. Parfois, ce sont même des professeurs ou des documentalistes absents et non remplacés dont les aides-éducateurs devraient prendre la place ! Sur les horaires aussi l'Éducation nationale tire sur la corde. Les grévistes réclament que ceux-ci ne dépassent pas les 35 heures légalement prévues, temps de formation inclus, alors que dans certains établissements ces horaires ont la fâcheuse tendance à glisser bien au-delà. Concernant la formation, ils veulent que celle-ci leur permette réellement de préparer un concours ou un métier, comme on le leur a promis en les embauchant, c'est-à-dire que cette formation soit augmentée au-delà des 200 heures annuelles prévues. Et puisqu'en ce domaine le ministère a commencé par une escroquerie en faisant passer à l'as, pour beaucoup, les 200 heures de l'an dernier, ils exigent que celles-ci puissent être prises cette année. Enfin, ils réclament la revalorisation de leur salaire, proche du SMIC.

Si Allègre comptait faire ce qu'il voulait des emplois-jeunes, il s'est manifestement fourvoyé, une fois de plus. Ceux-ci n'ont pas tardé à trouver le chemin de la grève et de l'action collective. Leur journée de grève a été vue avec sympathie par la plupart des enseignants. Le refus des aides-éducateurs de jouer les bouche-trous montre à quel point étaient peu fondées les craintes de ceux qui, dans le milieu enseignant, étaient partisans de refuser leur embauche dans les établissements scolaires. Car avec eux, ce sont aussi de nouvelles forces qui sont arrivées pour lutter contre la politique de restriction budgétaire du gouvernement.

Daniel MESCLA

Écoles de Corbeil-Essonnes

DES PARENTS REFUSENT LA DISCRIMINATION DANS LES CANTINES

À la suite de la décision de la mairie de l'avionneur Serge Dassault d'interdire la cantine aux enfants de chômeurs (cf *LO* n°1580) des parents se sont mobilisés pour demander l'abrogation de cette circulaire.

Une pétition a recueilli plusieurs centaines de signatures. Puis une manifestation a rassemblé 150 personnes sous une pluie battante, samedi 24 octobre, afin d'interpeller Dassault à l'occasion d'une exposition. Le lundi suivant, une délégation était reçue par deux adjoints. Pour noyer le poisson, ceux-ci essayaient de faire croire que la circulaire ne concernait que très peu d'écoles (6 sur 32), mais ne voulaient rien changer sur le fond. Vérification faite, les « sureffectifs » dans les cantines concernent en fait 26 écoles sur 32.

Du coup la décision était prise par les parents d'élèves et la FCPE d'aller manifester le 7 novembre lors de l'inauguration d'un tronçon de rue rénovée.

Un énorme buffet courait le long des 300 mètres de rue rénovée ! Les manifestants, à une quarantaine, pénétraient dans le cortège avec leur banderole et défilaient en chantant « *On aime bien manger à la cantine* ».

Finalement, les parents mécontents réussissaient à coincer Dassault. La colère s'exprimait et l'un des manifestants lui reprochait, à l'approbation de toute l'assistance, de dépenser beaucoup pour ses opérations électoralistes, telles que le raout en cours, et de prétendre n'avoir pas assez d'argent pour les cantines. Finalement Dassault acceptait de recevoir une délégation le samedi suivant, ce qu'il avait refusé jusqu'à présent.

La mobilisation se poursuit donc.

Correspondant LO

Lycéens de Limoges

APRÈS DE VAGUES PROMESSES, LA POLICE

Jeudi 5, quelque quatre cents lycéens ont manifesté toute la matinée dans les rues de Limoges, dénonçant le vide des mesures annoncées par Allègre, le fait qu'il n'embauche que des emplois précaires.

L'après-midi, une centaine d'entre eux sont allés occuper une salle du rectorat, pour dénoncer aussi les propos de la recteur qui s'était contentée de promettre « *pas de classe à plus de 35* ». Et il s'apprêtaient à y rester jusqu'au vendredi soir.

Mais c'en était trop pour l'administration, qui soi-disant « *comprenait les problèmes des lycéens* ». Et en milieu d'après-midi, c'est la police qui est venue expulser sans ménagement les lycéens, dispersant encore plus brutalement ceux qui continuaient à manifester sur une place proche du rectorat.

Les lycéens ont pu ainsi vite juger ce que valaient les « belles » paroles du ministre et du rectorat.

Correspondant LO

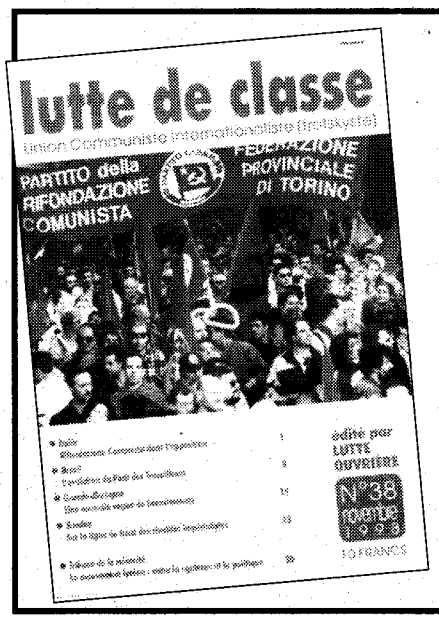

Au sommaire de

LUTTE DE CLASSE

n°38 – novembre 1998

- **Italie :** Rifondazione Comunista dans l'opposition
- **Brésil :** L'évolution du Parti des Travailleurs
- **Grande-Bretagne :** Une nouvelle vague de licenciements
- **Soudan :** Sur la ligne de front des rivalités impérialistes
- **Tribune de la minorité :** Le mouvement lycéen : entre la «galère» et la politique

FOOT : UN SEUL BUT, LE FRIC

Un universitaire belge vient à juste titre de dénoncer les trafics en tout genre de joueurs de foot professionnels : des filières d'Europe centrale vendant des joueurs à bas prix à des clubs belges ; des jeunes Africains, notamment des Nigérians, achetés 1000 dollars pour venir jouer en Europe, que des intermédiaires tentent de revendre avec bénéfice. Il y a également l'affaire de ce garage désaffecté de la banlieue de Bruxelles qui avait été transformé en marché à joueurs : « *À l'intérieur se trouvaient de jeunes joueurs africains de 14-15 ans, assis à même le sol. Les recruteurs des clubs y passaient faire leur marché. Si un des jeunes ne trouvait pas preneur, il était rejeté à la rue dans une parfaite clandestinité, complètement abandonné et sans soins.* »

Il y a les grands joueurs, vendus, achetés à prix d'or et adulés un temps. Et il y a tous ceux à qui l'on fait miroiter le même itinéraire, qui s'avère n'être qu'un leurre. Les vedettes du ballon rond, et ceux qui sont impitoyablement rejetés sans un rond.

Michel ROCCO

EXONÉRATIONS DE CHARGES... POUR RÉDUCTION D'EFFECTIFS ?

Edmond Maire, ancien secrétaire général de la CFDT qui, après avoir laissé la place à ses successeurs, s'est reconverti en devenant PDG de Village-Vacances-Familles (VVF), principal organisme de vacances sociales, avait annoncé il y a quelque temps un plan social visant à supprimer à VVF 140 emplois.

Cela avait provoqué d'autant plus de remous que l'entreprise avait été l'une des premières à signer un accord de Robien voilà deux ans et qu'Edmond Maire avait fait l'apologie de cette formule. Au titre de ladite loi, VVF a bénéficié d'importantes exonérations : dix millions de francs par an sur une masse salariale de près de 300 millions de francs. Et l'accord impose le maintien de l'effectif pendant deux ans.

Or, à l'approche de l'échéance, Maire annonce des suppressions d'emplois.

Pendant ce temps, les exonérations vont continuer car elles courent sur cinq ans ! C'est le syndicalisme de concertation à l'œuvre...

Paul BARRAL

ARC

LA CGT SIGNE L'ACCORD DU TEXTILE

L'ensemble des syndicats de la branche textile a donc signé l'accord sur les 35 heures. Ce qui est à souligner à l'occasion de cet accord, c'est la signature de la CGT, et la publicité faite autour de cette signature, y compris par les dirigeants de la CGT eux-mêmes. Non que la CGT n'ait jamais signé d'accord sur les 35 heures: début octobre elle avait déjà signé 56 accords d'entreprise (sur 200 accords signés). Mais c'est la première fois que la CGT signe un tel accord à l'échelle d'une branche. L'ensemble des directions syndicales ainsi que le gouvernement se sont empressés de saluer ce «bon accord» à la différence du «mauvais accord» de la métallurgie (UIMM), uniquement signé par FO, la CGC et la CFTC en juillet dernier, et condamné conjointement par les dirigeants cégétistes, cédétistes et désavoué par Martine Aubry.

Mais l'accord du textile est-il si différent de celui de la métallurgie?

D'après Christian Laroze, son signataire pour la CGT, «*la clause la plus importante concerne le pouvoir d'achat*». L'accord de l'UIMM ne parlait pas de la rémunération, alors que celui du textile se contente de dire qu'il «*convient de créer les conditions pour que la réduction de temps de travail puisse se réaliser sans nuire au pouvoir d'achat des salariés*». Le représentant du patronat de l'Union des Industries Textiles, Jollès, a tenu à mettre les points sur les i, précisant qu'il s'agit «*d'un engagement moral, et pas autre chose*», qui n'entraînera aucune obligation juridique.

En ce qui concerne l'emploi, il n'y a, dans l'accord du textile, aucun engagement à embaucher de la part d'un patronat qui a, précisons-le, supprimé 50 % des emplois de la branche en dix ans. L'accord se borne à inviter «*les parties signataires à trouver les meilleures solutions pour l'emploi et LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES*» (c'est nous qui soulignons). On y trouve tout au plus de vagues incitations à transformer des CDD en contrats à durée indéterminée (CDI), à renverser la pyramide des âges et développer l'embauche des jeunes. Sur l'emploi comme sur les salaires, l'accord se limite à quelques déclarations d'intentions forts vagues.

L'accord est précis, en revanche, lorsqu'il s'agit des heures supplémentaires. L'accord avec l'UIMM veut faire passer les heures supplémentaires autorisées de 94 heures actuellement à 180 heures par an. Dans la branche textile, elles sont actuellement limitées à 40 heures par an. Avec cet accord, le patronat a obtenu qu'elles passent à 130 heures, soit le maximum prévu par le Code du Travail. En cas d'accord d'entreprise, elles pourront même passer à 175 heures l'an! D'où ce commentaire de Guillaume Sarkozy, négociateur pour le patronat: «*En l'an 2000, sans accord de branche, les entreprises n'auraient pu travailler plus de 36 heures. L'accord, qui porte ce quota à 130 heures, leur permettra de rester à 38 heures effectives en payant 3 heures supplémentaires*». Son compère Jolliès enfonce le clou: «*Le nombre d'heures supplémentaires ajouté dans l'accord de la métallurgie est le même que dans l'accord du textile, soit 90 heures.*»

On le voit, par cet accord, tout comme dans la métallurgie, le patronat a obtenu d'augmenter le nombre d'heures supplémentaires qui lui permettra de continuer à faire travailler 39 heures tout en empochant les subventions prévues par la loi Aubry.

Rien donc dans cet accord qui justifie la signature des dirigeants syndicaux, ni leurs commentaires élogieux, ni leur autosatisfaction.

Christian BERNAC

Les syndicats et le mandatement: POUR LUTTER OU POUR SIGNER?

Les dirigeants syndicaux justifient l'intérêt des négociations entreprise par entreprise par la possibilité que la loi Aubry offre aux syndicats de mandater des représentants pour négocier dans des entreprises où il n'existe pas de syndicats. Ce serait, disent les dirigeants syndicaux, une possibilité d'y mettre un pied.

Si c'était l'occasion de nouer des contacts dans ces entreprises, afin d'y développer une présence syndicale, afin d'organiser la résistance au patron, cela serait positif.

Mais il n'y a pas besoin pour ce faire d'un quelconque «mandatement» officiel. L'activité de militants des autres entreprises, au niveau des Unions locales et des Unions départementales pour essayer de trouver des travailleurs qui soient d'accord pour se syndiquer, pour les aider à organiser leurs camarades de travail, peut tout aussi bien, mieux même, y contribuer. Car le tout n'est pas d'arriver dans ces entreprises muni d'un mandat officiel pour que les travailleurs s'organisent. Si cela suffisait, il y aurait bien plus de syndicats dans ces entreprises.

Pire même, ce mandatement peut être un piège, un instrument se retournant contre le syndicat, un syndicat de lutte s'entend. Car si les négociations aboutissent à un accord qui se traduira par une dégradation des conditions de travail, une flexibilité accrue, des salaires «gelés» – et c'est bien cela l'esprit de la loi Aubry, pas le contraire – l'intervention des mandatés aura abouti à dévaloriser le syndicat et le syndicalisme.

Les salariés des petites entreprises comme des grandes ont besoin de militants et de renforts. Mais pour organiser la lutte, pas pour signer des accords qui, faute d'un rapport de force, ne peuvent que se retourner contre les salariés.

LE PIÈGE DES NÉGOCIATIONS BRANCHE PAR BRANCHE

L'un des pièges de ces «négociations» des 35 heures sauce Aubry, dans un cadre qui est fixé par le gouvernement, réside dans le fait que les négociations se font «branche par branche» et même ensuite «entreprise par entreprise». On veut faire croire à l'opinion qu'en étant ainsi «*plus près du terrain*», on trouvera des solutions qui arrangeront à la fois ouvriers et patron. On veut faire croire que la question des 35 heures est une question technique, et plus encore une question de bonne volonté réciproque. Mais c'est au contraire, comme toute discussion entre représentants des travailleurs et patrons, une question de rapport de force. Et ce rapport de force peut difficilement être favorable aux salariés au niveau d'une entreprise, à plus forte raison lorsqu'elle est moyenne ou petite. Il faudrait, au contraire, s'appuyer sur la force que représente la classe ouvrière, et pour le moins sur les bastions importants du monde du travail, plutôt que de s'installer, et même de cautionner l'atomisation qu'instaure de fait la loi Aubry. Pour imposer des garanties au patronat qui valent pour l'ensemble du monde du travail et qui puissent être appliquées y compris dans des petites entreprises, bien souvent sans syndicat, il faut que l'ensemble des travailleurs s'en mêlent, collectivement.

Les directions syndicales acceptent ce jeu de dupe qui consiste à négocier branche par branche et ensuite entreprise par entreprise. Louis Viannet, au nom de la CGT, a beau dire: «*La pire des situations serait en effet que les discussions se déroulent sans sensibilisation ou mobilisation suffisante des salariés.*» Mais où peut-on voir la volonté de mobilisation de la direction de la CGT? Sûrement pas quand elle signe et glorifie des accords comme celui du textile, qui augmente les heures supplémentaires.

Il faudra que les salariés et les militants, dans leur entreprise, aient la détermination et l'intransigeance que les chefs syndicaux n'ont pas!

Devinettes

Qui a dit: «*Le rôle essentiel des pouvoirs publics consiste à accompagner (financièrement) les industriels dans leur développement*»?

Chirac? Seguin?

Non, c'est Christian Pierret, ex-maire socialiste de Saint-Dié (Vosges) et actuel secrétaire d'État à l'Industrie, à la clôture d'un colloque sur l'industrie automobile, le 30 septembre dernier, devant un parterre de cadres et de PDG de Renault et de PSA.

Et qui a dit: «*Les incitations financières (gouvernementales) doivent également aider les industriels à former et à adapter leurs salariés aux efforts constants de modernisation qu'impose la concurrence*».

Madelin? Giscard?

Pas du tout, c'est le même Pierret, au même colloque.

Et n'allez pas croire que tout ça, ce sont des paroles en l'air. Pierret a tenu à mettre les points sur les i en précisant que «*ces interventions doivent aussi soutenir les industriels lorsqu'ils prennent des risques. La recherche constitue ainsi un domaine privilégié. Le programme PREDIT, qui mobilise un budget de 7 milliards de francs sur la période 1996-2000, constitue un bon exemple du rôle de catalyseur que peut jouer le financement public, etc.*».

France Télécom

NON À LA PRIVATISATION DU SERVICE PUBLIC !

C'est à grand renfort de publicité que le gouvernement met sur le marché boursier une deuxième tranche du capital de France Télécom, après un report dû à la crise financière qui a secoué les Bourses pendant l'été. Après la première mise en vente d'octobre 1997, l'État conservait 75% du capital; cette part va tomber maintenant à 62%.

Les représentants du gouvernement assurent que ce sera la dernière fois: «*Nous ne vendrons plus d'actions*», dit le ministère de l'Économie. Mais, en matière de promesses, on se rappelle trop bien pour y croire celle de Jospin qui, avant l'élection de 1997, promettait de ne pas privatiser du tout France Télécom... pour mettre la chose en route en septembre-octobre de la même année.

Débiter en tranches le gros gâteau représenté par cette entreprise rentable qu'est France Télécom, c'est évidemment un moyen de faire entrer une masse d'argent frais dans les caisses de l'État (l'opération actuelle devrait lui rapporter, estime-t-on, environ 30 milliards de francs). Mais c'est aussi et surtout un moyen d'offrir à des grands groupes privés une source de gros profits qu'ils convoitent depuis longtemps.

Aujourd'hui, France Télécom représente, paraît-il, plus de 11% dans le fameux indice boursier «CAC 40». Et le journaliste économique du *Monde* qui donne ce chiffre écrit que «*les gérants de sicav [...] ont bien du mal à se procurer des actions en quantité suffisante, car seulement 25% du capital est ouvert au public. Ce qui pose un grave problème, car l'action France Télécom est précisément l'une des valeurs qui se sont le mieux comportées cette année (+74,8%)*». Sans doute ce que ce journaliste appelle une «anomalie» va-t-il être en partie au moins rectifié, avec une ouverture aux capitaux privés portée à 38%...

Certes, ce n'est pas d'aujourd'hui que le secteur des télécommunications représente une source de gros sous pour un certain nombre de capitalistes. C'était déjà le cas quand il était encore une administration publique, à l'intérieur des PTT, avant la loi du socialiste Paul Quilès. Les fabricants de matériels ont bien profité, par exemple, et pendant longtemps, des commandes passées par l'État, ou de la recherche financée avec l'argent public. Maintenant, c'est la privatisation de pans entiers de ce secteur, ceux qui rapportent le plus de profits, qui intéresse, et de façon pressante, des groupes comme Bouygues ou des groupes financiers. L'État n'a rien à leur refuser.

Mais, du point de vue du personnel comme de celui de la masse des usagers du service public, la privatisation – même partielle – n'est pas une opération «blanche». Elle se traduit concrètement par une aggravation de son sort, pour le premier, et une dégradation du service pour les seconds.

La direction essaie, avec sa publicité, d'en faire une opération «populaire». Mais, parallèlement, elle a augmenté toute une série de tarifs qui touchent la population ordinaire (tout en faisant des fleurs tarifaires aux «grands clients», comme elle dit), décidé de fermer une partie des cabines publiques qu'elle ne juge pas rentables, et prépare progressivement la réduction de la gamme des services offerts jusque-là à tous, et sur tout le territoire, au niveau imposé par le «service universel» issu de la nouvelle législation et qui est très minimal.

Au personnel, elle propose des réunions d'information en vue de lui faire acheter des actions... tout en ne cessant d'annoncer des «restructurations» accompagnées de suppressions d'emplois. Depuis un an, ces annonces n'en finissent pas, comme tout récemment celle de la réduction de moitié des effectifs des centres de renseignements internationaux, par exemple. Et, à chaque fois, cela se traduit par l'allongement des déplacements pour aller au travail, l'élargissement des plages horaires, et la dégradation des conditions de travail, de plus en plus soumises aux «impératifs de la rentabilité», c'est-à-dire aux critères capitalistes.

Le PDG, Michel Bon, s'est permis d'affirmer dans les médias que le personnel de France Télécom comprend très bien les enjeux «stratégiques» de la nouvelle ouverture du capital. Mais ledit personnel peut remarquer que, pour être plus sûr, le PDG s'est bien gardé de lui demander son avis!

C. L. G.

LA MALADIE DU LÉGIONNAIRE ET LA MALADIE DU PROFIT

A la suite des cas de «légionellose» qui ont été signalés à Paris au mois de juillet dernier (il y a eu plusieurs morts), certaines installations de climatisation dans des immeubles de grande hauteur ont été mises en cause, et les services de la Ville de Paris ont procédé à des analyses notamment sur plusieurs sites de France Télécom. Début août, une tour du site «Navarin» montrait une concentration de germes importante.

Mais il aura fallu attendre que deux autres centres (deux tours du site «Philippe-Auguste» et une du site «Gutenberg») soient à leur tour déclarés gravement infectés, à la mi-octobre, pour que la direction songe à envisager des mesures, alors que France Télécom a 39 tours et qu'une vérification générale (pas seulement à Paris, d'ailleurs) serait pour le moins indispensable. Les laboratoires de la Ville de Paris sont débordés, dit-on aux représentants du personnel du centre Archives: l'immeuble Archives est en effet une grosse concentration d'installations de climatisation «à risques»; or, il faut attendre plus d'un mois entre la demande et la vérification par un tel laboratoire.

Quoi qu'il en soit, le fait demeure que la direction s'est obstinée à minimiser cette affaire depuis le début, qu'elle a ajourné les mesures nécessaires, et que par exemple elle ne s'est montrée nullement pressée pour ne serait-ce que réunir un CHS (Comité hygiène et sécurité) extraordinaire, comme l'ont demandé les représentants syndicaux.

Craint-elle, par hasard, que des résultats catastrophiques rendus publics fassent mauvais effet auprès des actionnaires actuels ou potentiels?

Baudin-Châteauneuf (Loiret)

DEUX SEMAINES DE GRÈVE

Baudin-Châteauneuf est une entreprise spécialisée dans les grosses constructions métalliques, ponts, gymnases, piscines. C'est elle qui a construit le pont Charles-de-Gaulle à Paris, qui a restauré le stade Charléty... De gros chantiers qui rapportent beaucoup d'argent.

C'est contre la baisse de leur salaire et pour protester contre la dégradation de leurs conditions de travail que les 180 ouvriers de la fabrication se sont mis en grève il y a deux semaines et demie. Lorsque la direction a supprimé les équipes, ils ont perdu 1200F sur le salaire, avec une demi-heure de plus par jour! Travailler un peu plus pour gagner beaucoup moins, ça n'est pas passé. Les ouvriers ont revendiqué une augmentation de 4F de l'heure.

En plus des problèmes de salaires, ils en avaient ras le bol des brimades et des conditions de travail, des méthodes des contremaîtres, des pressions continuelles pour toujours plus de productivité.

Les grévistes avaient dressé un barrage roulant pour empêcher l'entrée et la sortie des camions et, pendant deux semaines, ils ont tenu bon. Mais vendredi dernier, la direction les a assignés au tribunal et a fait lever le barrage.

Pour l'instant, ce mardi 10 novembre, la direction n'a rien lâché, que des promesses sur les conditions de travail.

Après plus de deux semaines de grève, il semble que la majorité des travailleurs pensent à reprendre. Mais ce n'est pas la déception. Les grévistes ne regrettent pas d'avoir marqué le coup.

Correspondant LO

L'ÉTAT, LA SNCF ET LE RFF : TROIS COMPÈRES POUR NOUS ROULER

Depuis 1997, quand sous prétexte de se débarrasser de son endettement la SNCF a été divisée en deux, entre le RFF propriétaire du réseau et la SNCF, son utilisateur, il est difficile de comprendre ce qui a bien pu être amélioré. La dette est toujours là et c'est toujours au nom de celle-ci, des économies à réaliser et de la rentabilité que les effectifs cheminots diminuent en même temps que diminue la qualité du service public. Aujourd'hui, il est même question d'augmenter certains tarifs pour aider la SNCF à faire face à l'augmentation des péages qu'elle verse à RFF pour l'utilisation du réseau.

En 1998, les péages en question se sont élevés à 6,3 milliards de francs. En 1999, RFF réclamera à la SNCF 8,1 milliards de francs, soit une augmentation des péages de 1,8 milliard. Et comme le gouvernement ne tient pas à faire apparaître un trop gros trou dans les comptes de la SNCF, le contribuable sera mis lui aussi à contribution. La SNCF ne versant en 1998 que 400 millions de plus à RFF, l'État (c'est-à-dire le contribuable) complétera tout en autorisant la SNCF à augmenter ses tarifs sur les lignes les plus rentables comme le TGV Paris-Lyon, Thalys ou Eurostar... dans un premier temps, car on ne voit pas pourquoi les voyageurs des autres lignes resteraient longtemps oubliés par les trois compères.

Cela n'est qu'un aspect de la politique financière pratiquée par les deux établissements «publics et commerciaux» que sont la SNCF et le RFF, le tout sous la tutelle du gouvernement. La construction des TGV et autres lignes de prestige ont permis à Alstom, Bouygues, Spie et quelques géants capitalistes de l'industrie et du bâtiment de faire des milliards de profits en laissant une ardoise énorme à la SNCF, ardoise qu'aujourd'hui cheminots, usagers et contribuables sont toujours en train de payer.

L. P.

La Poste
Dijon

LES FACTEURS FONT RECULER LA DIRECTION

Les facteurs de Joliet ont fait cinq jours de grève depuis le vendredi 30 octobre. Cela faisait en fait 5 mois qu'ils protestaient régulièrement contre les projets de réorganisation du service, en manifestant en ville jusqu'à la direction départementale.

Sous le prétexte d'ouvrir un centre de distribution au nord de la ville et d'appliquer les 35 heures, c'est à une véritable dégradation des conditions de travail des facteurs que se livrait la direction :

– Suppression de 31 tournées sur 162 existantes, avec la répartition de la charge de travail sur les tournées restantes, ce qui se traduit par un tri plus long, des sacoches plus lourdes, 150 à 200 usagers en plus à desservir, soit un temps de travail réel de 1 à 2 heures en plus chaque jour.

– Attribution d'un jour de repos tournant par semaine, donc jamais le même jour.

– Les facteurs qui perdent leur tournée se retrouvent « rouleurs », donc n'ayant jamais la même tournée d'un jour à l'autre. Bref, c'était une augmentation importante de la charge de travail, la flexibilité presque totale et une perte de contact avec les usagers que ne pouvaient accepter les facteurs.

Lundi 26 octobre, les chefs sont passés voir individuellement pendant le tri les facteurs dont les tournées sont « démontées », qui sont 29 ! Le vendredi 30 octobre, n'y tenant plus, les facteurs se mettent en grève, à plus de 80 sur les 120 présents non compris les contractuels.

Une vrai révolte ! Ils vont en manifestation à la direction départementale, puis se rendent à la foire gastronomique dont c'est l'inauguration, en présence du président du Sénat. Ils lui présentent leur revendication : zéro suppression de tournée, zéro suppression de poste, et ils font une haie d'honneur aux personnalités, dont le maire, lorsqu'ils rentrent à la foire.

Le lendemain ils se retrouvent à 5 heures du matin pour empêcher de rentrer les camions qui amènent le courrier.

La grève est reconduite chaque jour, des négociations avec la direction ont lieu aussi tous les jours pendant plusieurs heures. Les facteurs font masse dans les couloirs de la direction et sont même rentrés une fois en foule dans la salle. Parmi les négociateurs il y a une moitié de facteurs, ceux qui ont tenu à y être, et l'autre moitié composée des représentants des syndicats. Dès le mardi, tout le monde pousse à la reprise, alors même que les facteurs d'un autre secteur, Grangier, se mettent en grève (18 sur 28) et que d'autres services de Joliet s'apprêtaient à le faire.

La reprise a eu lieu jeudi 5 avec le plan suivant : il n'y a plus que 9 suppression de tournées, 21 facteurs auront leur mutation depuis Paris essentiellement, ce qui fait 8 emplois créés, l'horaire reste à 39 heures sur 6 jours, donc sans repos tournant, il y aura 27 jours de congés à récupérer dans l'année. Reste à savoir comment, étant donné que dans la situation actuelle il est déjà bien difficile de les prendre.

Finalement, même si ce projet n'est pas vraiment satisfaisant, les facteurs s'estiment contents d'avoir fait reculer la direction, au moins en partie.

Facteurs d'Arles

LA DÉTERMINATION DES GRÉVISTES FAIT CÉDER LA DIRECTION

Mardi 10 novembre, la direction de La Poste d'Arles a enfin reculé devant les facteurs en grève.

La grève des facteurs d'Arles avait mis en lumière la volonté de la direction de La Poste de sacrifier les petits bureaux de poste et leurs facteurs, en regroupant et en rentabilisant à sa manière la distribution du courrier, de réduire au maximum le personnel et, par voie de conséquence, le service aux usagers.

Un des directeurs de La Poste d'Arles a déclaré le samedi 7 novembre au journal *La Provence* qu'il n'était pas question d'une « *distribution optimale* ». Il précisait même que « *chaque quartier, chaque rue est quotidiennement desservie à 70%* ».

Pourquoi 70% ?

Parce que, dit-il, « *personne ne reçoit du courrier tous les jours* ». Fausse logique, car on ne peut évidemment pas prévoir à l'avance qui seront ces 30% non desservis.

30% de desserte quotidienne en moins, ce sont des emplois en moins et du travail en plus pour les facteurs.

Les facteurs qui réclamaient l'embauche de jeunes avaient le front, d'après ce directeur, de réclamer des « *tournées pleines* », où le facteur passerait régulièrement. Ils ne demandaient rien de moins que le service que La Poste doit rendre à tous les usagers, qu'ils habitent une banlieue pauvre de Barriol ou un petit mas en Camargue.

Jeudi 5 novembre, un rassemblement regroupait près de 200 personnes devant La Poste d'Arles. Les facteurs arrivaient en fanfare avec des délégations de facteurs de Salindres et d'Alès qui avaient mené dernièrement une grève dure. Des facteurs et des postiers du département étaient aussi présents. Après avoir fait le point sur la grève, une manifestation a sillonné les rues du centre d'Arles pour se terminer par une fête chaleureuse à l'Union locale CGT.

Le 10 novembre, la direction de La Poste a cédé sur les tournées. En acceptant 100% de remise à domicile, au lieu des 70% sur lesquelles elle se disait intraitable, la direction donne satisfaction aux grévistes. Mais les facteurs ne se font pas d'illusions sur ses bonnes intentions. Après cette première victoire, obtenue après plus de quarante jours de grève, ils sont décidés à être toujours vigilants sur les questions restées en suspens.

Correspondant LO

Comment est déterminée la durée des tournées

Quand il s'agit de décompter le temps de travail des facteurs, l'imagination qui siège dans les hautes sphères de la hiérarchie atteint des sommets. Ici un contrôleur arrête son chrono dès que le facteur grimpe dans les étages et il faut presque en arriver aux mains pour que ce temps soit rajouté. Là, dès que le facteur parle à un usager, le chrono est bloqué. Ailleurs, le contrôleur pressé de partir dit qu'il rajoutera le temps manquant de la fin de tournée, mais n'en fait rien.

Avec un décompte de ce type, le temps de travail est sabré et les tournées des facteurs sont à la carte… directoriale.

Correspondant LO

CAF Laumière
Paris 19e

VOS PAPIERS !

À la Caisse d'allocations familiales de Laumière dans le 19e arrondissement de Paris, l'affluence aux guichets est telle que l'atmosphère est souvent tendue dans la salle où les allocataires attendent leur tour. Et récemment, le vigile chargé d'assurer la surveillance s'est fait agresser par une personne sans doute énervée par une longue attente en perspective.

S'il y a tant de monde aux guichets, c'est parce qu'il y a des retards importants dans le traitement des dossiers. Cela

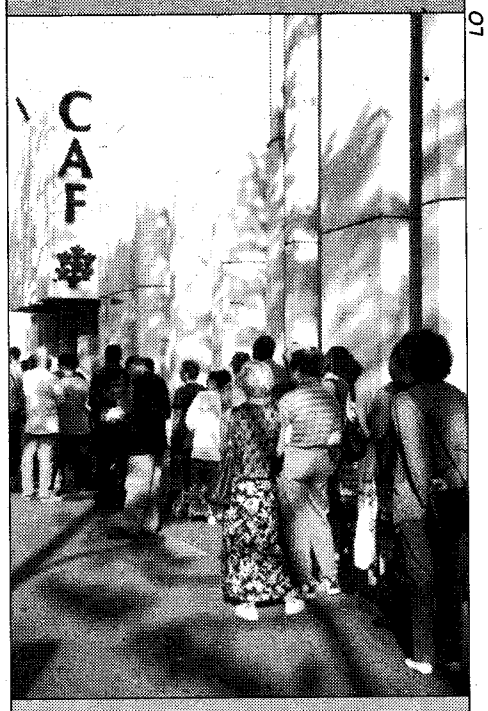

n'est pas étonnant, car le nombre d'allocataires augmente pendant que les effectifs du personnel diminuent.

La seule mesure qu'a prise la direction est de demander aux allocataires de déposer une pièce d'identité à l'entrée, qu'on leur rend à la sortie. Et tant pis pour certains RMIstes qui en sont dépourvus, qu'ils se débrouillent.

Parce qu'elle ne veut pas embaucher le personnel nécessaire, la direction de la CAF joue la carte de la répression. Cette attitude ne fera qu'envenimer les rapports entre les agents et les allocataires.

La direction de la CAF montre là tout le mépris qu'elle a et du personnel et des allocataires.

Correspondant LO

CGEP Limoges

GRÈVE CONTRE LE PLAN DE LICENCIEMENTS

La CGEP, usine de raffinage de cuivre qui dépend de Péchiney, est paralysée depuis mardi 3 novembre par la grève de l'ensemble du personnel.

Depuis plusieurs mois, la direction a annoncé un plan de 185 licenciements (sur les 235 que nous sommes). Ce qui a déclenché le blocage de la production et des stocks, c'est la présentation du plan dit « social ».

Il y a six mois, le PDG avait parlé d'un plan qui serait exemplaire. Bilan, sur les 185 licenciements, il y aurait 20 FNE, 21 propositions de reclassements dans une autre usine du groupe. Quant aux autres, on leur fait espérer qu'une société spécialisée dans les reclassements leur cherchera du travail dans la région.

Autant dire que personne n'est dupe. Cette société, la SODIE, qui a fait ses armes lors des plans de suppressions d'emplois concernant la sidérurgie, ne promet d'ailleurs que de rechercher (et pas de trouver) 50 emplois par an... et ce durant trois ans ! Ça veut tout dire ! Il est vrai qu'en passant, elle aura empoché 7 millions de francs (soit plus de 4,5 millions de centimes par travailleur à reclasser). Décidément, certains savent se faire de l'argent grâce aux licenciements !

Mais si Péchiney est prêt à desserrer les cordons de la bourse pour la SODIE, le groupe veut se débarrasser de nous en déboursant le minimum. ainsi le directeur annonçait que chaque licencié ne toucherait que six mois de salaire brut, soit environ 63 000 F pour beaucoup !

À la réunion du comité d'entreprise de lundi 9, le directeur annonçait que la somme minimum était portée à 72 000 F. Aussitôt, nous avons envahi à 150 la salle du CE, exigeant au moins 200 000 F comme indemnité. Après des coups de téléphone à Paris (le PDG n'avait même pas jugé bon de se déplacer), le directeur faisait mine d'accepter ces 200 000 F. Mais il y avait un tour de passe-passe. Car de cette somme serait retiré l'équivalent du salaire entre le moment de la fermeture de l'atelier et le moment où on trouverait du travail !

Finalement, les grévistes se mettaient d'accord pour exiger une indemnité équivalant à 36 mois d'un salaire moyen, soit 432 000 F.

Car Péchiney a de quoi payer. Le trust prévoit trois milliards de bénéfices pour cette année, qui s'ajouteront à bien d'autres, en particulier au 1,8 milliard de l'an dernier.

Nous n'avons rien à perdre. Nous sommes bien décidés à faire payer Péchiney le plus cher possible. L'usine est toujours paralysée et, aux dernières nouvelles, le PDG devrait descendre jeudi 12.

Correspondant LO

Jeumont Schneider Transformateurs Lyon

LA FLEXIBILITÉ PASSE MAL

Depuis fin septembre, la direction veut imposer une modulation des horaires de travail pour les huit mois à venir. Cela devrait concerner quelque 180 ouvriers sur les 560 salariés qui restent en tout dans cette filiale lyonnaise du groupe Schneider. Ce sont les équipes 2 × 8 qui seraient surtout touchées.

La période de modulation « haute », qui devrait durer jusqu'en février-mars 1999, consisterait en semaines de 42 h 30 en moyenne. Cela signifie qu'il faudrait venir un samedi matin sur deux et faire des semaines de 46 heures. Et sans que ces heures supplémentaires soient payées puisqu'elles seraient récupérées en période « basse ». Il n'est même pas question de réduction du temps de travail dans cette affaire. En moyenne on devrait continuer à faire 38 h 30 par semaine.

Autant dire que cette formule qui enchante la direction déplaît profondément aux travailleurs. La plupart ne se voient pas du tout venir travailler le samedi. A l'appel des syndicats, plusieurs débrayages ont eu lieu et ont été largement suivis par les ouvriers directement concernés. Une pétition a recueilli près de 300 signatures. La réunion du Comité d'Entreprise a été bruyamment envahie par les ouvriers en colère.

Mais rien n'y a fait. La direction s'obstine à maintenir son projet. Pendant 15 jours, les « nouveaux » horaires ont été boycottés par une partie des compagnons, semant une belle pagaille dans l'usine. Mais les pressions des chefs se faisant sentir et la direction envoyant des lettres de menaces, la détermination a faibli. Finalement la direction a consulté les ouvriers, leur laissant le choix entre sortir plus tard tous les soirs ou venir les samedis.

La modulation est donc aujourd'hui, en fin de compte, appliquée à contre-cœur par les compagnons. Mais on se doute bien que ce mauvais coup n'est que la première étape vers la flexibilité, l'annualisation du temps de travail dont rêve le patron, et contre laquelle il faudra se battre sérieusement.

Correspondant Local

Renault CTR Rueil (92)

LA GRÈVE DU NETTOYAGE CONTINUE

Démarrée le 26 octobre, la grève du personnel travaillant pour l'entreprise de nettoyage SPS sur le site de Renault (Rueil), contre les licenciements, se poursuit avec la participation active des 50 travailleurs. Convoqués le jeudi 5 novembre devant le tribunal d'instance de Nanterre sur plainte de la direction de la SPS pour « grève illégale », deux salariés, représentants syndicaux, étaient accompagnés d'une trentaine de travailleurs du nettoyage et de militants syndicaux de Renault. Ils se sont trouvés face au mépris d'un petit patron, exprimé par la voix de son avocat et ont été révoltés de voir que celui-ci les accusait à quelques dizaines d'avoir bloqué deux mille travailleurs et six portes, ce que l'avocate des travailleurs n'a pas manqué de tourner en ridicule. Devant les allégations du patron, la juge a elle-même ressenti le besoin de donner la parole aux travailleurs. La SPS a vu ses méthodes dénoncées publiquement, notamment des licenciements de travailleurs notifiées alors qu'ils étaient en congé, le licenciement de quatre travailleurs sur cinq de plus de 51 ans, etc.

Les travailleurs étaient également présents lors de l'entrevue avec le médiateur désigné par la juge à la demande de la SPS et ils ont exposé leurs arguments contre les justifications de la SPS pour ces licenciements. Selon la SPS, c'est une réduction du travail à Rueil qui est la cause d'un licenciement économique, alors qu'en réalité, il s'agit seulement de surfaces en travaux momentanément abandonnées. Or à l'avenir la surface à nettoyer doit même être augmentée !

Les travailleurs s'adressent aux travailleurs de Renault dont beaucoup prennent parti en leur faveur, ce qui est important face à la direction de Renault. Celle-ci fait semblant de ne pas être concernée alors qu'elle est le commanditaire et donc responsable du sort des travailleurs du nettoyage. Renault n'ignore pas que les saletés commencent à s'accumuler et constate également la détermination des travailleurs. Pas question d'accepter un seul licenciement ! Les travailleurs ne veulent pas se laisser diviser et c'est le meilleur gage de leur succès.

Les travailleurs n'ont pas d'illusion sur le rôle d'un médiateur et savent que ce n'est qu'en faisant pression sur Renault par la grève qu'ils peuvent se faire entendre de la SPS. La lutte continue.

SNCF Gare de Lyon Paris

UNE SEMAINE DE GRÈVE DES CONTRÔLEURS

Pour le nouveau service d'hiver, qui débute cette année à la SNCF fin novembre, la direction a présenté des nouveaux roulements pour les contrôleurs grandes lignes. À chaque nouveau service, c'est l'occasion pour la direction de tenter d'en rajouter une couche : d'augmenter le temps de travail, d'allonger les tournées et amplitudes.

Cette année, la nouveauté vient de ce que les contrôleurs appellent « des demi-tours Savoie ». Vous partez de Paris pour la Savoie et sitôt arrivé vous revenez sur la capitale. Il faut compter entre trois heures et trois heures et demie pour chaque trajet et vous rajoutez le temps de prise et de fin de service : quarante minutes à chaque fois. Cela fait de belles journées.

Pour le personnel d'accompagnement, c'est deux fois plus de travail car il faut s'occuper de deux trains dans la journée avec tout ce que cela veut dire comme stress, et de plus, vous perdez de l'argent puisque vous perdez le « découcher », c'est-à-dire le déplacement sur place !

Pour la SNCF c'est tout bénéfice : elle gagne du personnel et évite de payer des déplacements. Les syndicats ont déposé un préavis de grève, qui débutait le 31 octobre, et appelaient à une assemblée générale.

Les contrôleurs sont allés interpeller leur directeur responsable au niveau national. Ce monsieur s'est permis d'accuser les contrôleurs de ne travailler en moyenne que trois heures trente par jour et d'être suffisamment bien payés pour cela. Ce mépris a mis le feu aux poudres et le lendemain les grévistes reconduisaient le mouvement à plus de cent quarante.

Pour que cette grève passe le plus inaperçue possible, la SNCF a mis ses cadres comme accompagnateurs des trains et, comme seuls les contrôleurs de la Gare de Lyon étaient en grève, pratiquement tous les trains ont circulé.

En s'opposant aux nouveaux roulements, les grévistes mettaient en cause la politique de la SNCF.

Comment ne pas lier l'attitude des dirigeants locaux et les discours de Gallois mettant en cause les acquis afin d'économiser sur le personnel et sur les primes que touchent les cheminots, pour financer à moindre frais l'application prochaine des 35 heures ?

Dans une période où l'on parle de réduction de temps de travail, la SNCF décide d'augmenter le temps des tournées du personnel roulant !

Pour gagner sur les revendications, il aurait très certainement fallu que la grève dépasse largement les contrôleurs parisiens car les mêmes problèmes vont apparaître d'ici peu de temps chez les Lyonnais, les Marseillais, les Chambériens comme chez tous les roulants, et d'une autre façon chez tous les cheminots.

Mais les syndicats ont préféré en faire une affaire purement locale. Même s'ils ont informé les autres centres où les contrôleurs, il n'y a pas eu d'appel ferme. La grève a duré jusqu'au samedi 7 novembre. Se sentant isolés, les contrôleurs ont préféré suspendre le mouvement.

Quoi qu'il en soit, la direction a dû tenir compte de la colère du personnel et promettre que les demi-tours Savoie ne seront faits que par du personnel de réserve et volontaire. Et elle a dû s'engager à recruter plus tôt qu'elle ne l'avait prévu une dizaine de nouveaux embauchés.

9-10 novembre 1938

LA «NUIT DE CRISTAL»

Dans la nuit du 9 au 10 novembre 1938, Hitler décida de franchir une étape dans la persécution des Juifs d'Allemagne. Il lança ses nervis à l'assaut de la communauté juive en un vaste pogrom annonciateur des pires crimes à venir. Plusieurs milliers de boutiques appartenant à des Juifs furent saccagées et leurs vitrines brisées (d'où le nom qui fut donné par les Nazis eux-mêmes à leur sinistre exploit, la Nuit de Cristal). Quasiment toutes les synagogues du pays furent brûlées ou détruites, des dizaines de Juifs furent assassinés et 20000 d'entre eux déportés dans des camps de concentration.

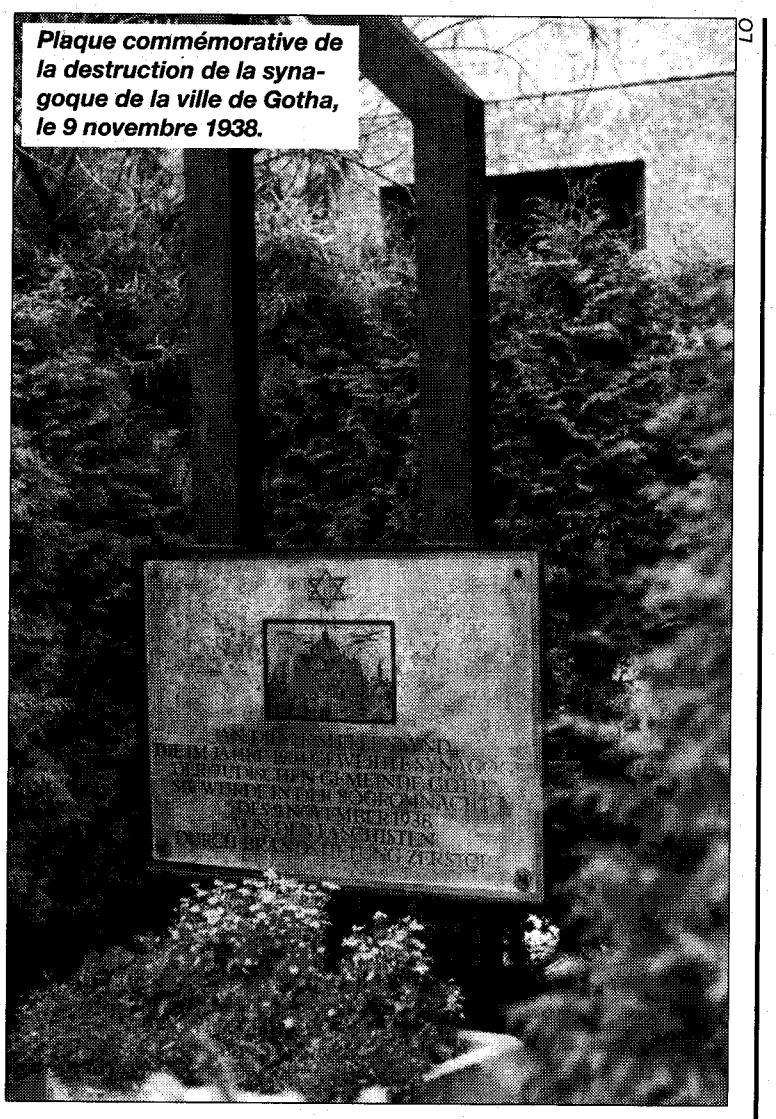

Plaque commémorative de la destruction de la synagoque de la ville de Gotha, le 9 novembre 1938.

LO

Un degré de plus dans la persécution

De fait depuis l'arrivée d'Hitler au pouvoir, le 30 janvier 1933, bien des mesures antisémites avaient déjà été prises visant à l'exclusion des Juifs de la vie sociale, politique ou économique.

Les lois racistes de Nuremberg en 1935 avaient retiré aux Juifs la citoyenneté allemande et prohibé les mariages entre Juifs et non-Juifs. Commencée en 1936, l'«aryanisation» s'accéléra. Les biens des Juifs (entreprises, boutiques, appartements, etc.) furent confisqués au profit du parti nazi qui les revendit à bas prix. En même temps, le 7 avril 1937 les Juifs avaient été exclus de la Fonction publique.

Arc

Un magasin juif couvert d'inscriptions, à Berlin en 1933.

Toutes ces provocations antisémites avaient pour objectif de rendre la vie impossible aux Juifs d'Allemagne, pour les pousser à émigrer massivement. La Nuit de Cristal marqua de ce point de vue un tournant dans la sinistre politique antisémite du régime, en transformant les provocations en terreur à grande échelle.

Le 7 novembre 1938, l'assassinat à Paris d'un conseiller d'ambassade allemand par un jeune Juif allemand, Herschel Grynszpan, qui voulait ainsi protester contre un décret récent expulsant du territoire les Juifs de nationalité polonaise, servit de prétexte au régime pour lancer l'opération.

Un pogrom organisé par les dirigeants nazis

Le 9 novembre Goebbels, le responsable de l'information et de la propagande du Reich, donna l'ordre aux SA, les Sections d'Assaut, de déclencher le pogrom. Le 11 novembre, Goebbels devait écrire: «*Hier: Berlin. Dans cette ville tout le monde a fait un travail fantastique. Incendie sur incendie. Excellente façon de procéder. Je prépare des instructions pour faire cesser l'action. Cela suffit pour l'instant [...]. La populace risque d'envahir la scène. Dans tout le pays, les synagogues sont réduites en cendres.*»

Heydrich, le chef de la SD, le service de sécurité des SS, donna l'ordre d'arrêter le maximun de Juifs: «*Pour l'instant on s'en tiendra aux hommes bien portants et pas trop âgés. Au moment de leur arrestation on devra contacter aussitôt les camps de concentration appropriés, afin de les faire interner dans les plus brefs délais.*»

Dans son ouvrage *L'Allemagne nazie et les Juifs*, Saul Friedlander raconte la sinistre expédition d'un commando SS la nuit du 9 au 10 novembre dans la province d'Innsbruck dans le Tyrol (depuis l'Anschluss, l'Autriche était intégrée au Reich): «*Au 4 de la Gänsbacherstrasse, l'ingénieur Richard Graubart fut poignardé sous les yeux de sa femme et de sa fille. Au deuxième étage du même immeuble, Karl Bauer fut traîné sur le palier, poignardé et frappé à coups de crosse de pistolet; il mourut sur le chemin de l'hôpital.*»

Partout dans le Reich il y eut les mêmes scènes de terreur. Selon un rapport d'Heydrich, 36 Juifs furent tués. Mais le bilan fut bien plus lourd en réalité, presqu'une centaine de morts sans compter les centaines de suicides.

Dans la foulée des persécutions de la Nuit de Cristal, les Juifs furent rendus responsables des destructions et durent verser au parti nazi les indemnisations qu'ils avaient reçues des assurances. Le pouvoir leur interdit toute forme de distraction publique, théâtre, cinéma ou concert. Les derniers élèves juifs des écoles et universités allemandes furent exclus. L'«aryanisation» s'accéléra. On retira aux Juifs leur permis de conduire et la lettre «j» fut apposée sur leur passeport. Un tribut d'un milliard de marks leur fut extorqué sous prétexte de leur faire «expier» le meurtre commis par Herschel Grynszpan.

Prélude au génocide des Juifs et à l'encasernement de toute la population

La Nuit de Cristal du 9 novembre 1938 fut ainsi le prélude au déchaînement d'un autre pogrom, sur une tout autre échelle dans l'horreur, la durée et l'ampleur, celui du génocide des Juifs.

Au-delà de la population juive que visèrent les exactions antisémites, il s'agissait de transformer l'Allemagne en une gigantesque caserne encadrée par les bandes de nervis nazis et la population en chair à canon, sinon consentante en tout cas assez terrorisée pour renoncer à entretenir la moindre idée de rébellion. Ce fut cette politique qui permit à Hitler de préparer puis par la suite d'entretenir pendant six ans un effort de guerre sans précédent.

C'était d'ailleurs pour mener l'Allemagne à la guerre que les hautes sphères de la bourgeoisie allemande avaient fini par donner leur soutien à Hitler et à ses nervis. Pour l'impérialisme allemand, il était vital de remettre en question le partage du monde entre puissances impérialistes tel qu'il avait été fixé, à ses dépens, en 1919, par le traité de Versailles. Incapable d'imposer le prix de ce repartage du monde à une classe ouvrière forte de l'expérience de deux révolutions, la bourgeoisie allemande s'en remit finalement à Hitler pour mettre au pas la population, sans se préoccuper de l'engrenage infernal dans lequel elle entraînait le pays. La démission des partis de gauche et surtout le refus du Parti Communiste et du Parti Social-Démocrate de mener la classe ouvrière au combat face à la montée du fascisme firent le reste, permettant à Hitler d'arriver au pouvoir en 1933.

La démence meurtrière du génocide des Juifs, inaugurée par la Nuit de Cristal, a donné la mesure du danger mortel qu'il y a pour la classe ouvrière et la population tout entière à abandonner le pouvoir à la lie de la terre que constituent les bandes fascistes, celles d'alors comme celles d'aujourd'hui, quelles que soient les apparences plus ou moins respectables qu'elles puissent se donner.

Stéphane HENIN

Régularisation des sans-papiers

JOSPIN DOIT RECULER

Alors que les sans-papiers qui ont commencé leur grève de la faim, depuis le 1er septembre pour ceux de Limeil-Brévannes, depuis deux mois et plus pour ceux de Bordeaux, du Havre, de Lille, d'Orléans, tiennent malgré leur situation chaque jour plus dramatique, Jospin continue d'opposer un refus intransigeant et révoltant à leurs revendications. Ils sont déterminés à obtenir la régularisation de leur situation et celle des sans-papiers qui en ont fait la demande. Il faut que Jospin la leur accorde. Et personne ne peut rester indifférent à leur lutte acharnée.

À Limeil-Brévannes trois des grévistes de la faim qui avaient dû être hospitalisés samedi sont ressortis et ont repris leur grève de la faim. À Bordeaux, où la Préfecture, après avoir déclaré qu'elle n'irait pas au-delà des régularisations en cours, a mandaté un médecin de la DDASS pour inviter les grévistes de la faim à accepter d'être hospitalisés pour un examen médical, ceux-ci ont répondu qu'il suffisait qu'ils reçoivent des papiers pour que leur grève s'arrête et que leur santé ne soit plus en danger.

Des maires, des médecins, des personnalités ont protesté. Mais le gouvernement préfère prendre le risque de laisser les grévistes de la faim s'épuiser plutôt que d'être taxé de faiblesse par la droite, l'extrême droite et tous ceux qui sont sensibles aux préjugés réactionnaires qu'ils flattent et répandent. Jospin cède aux pressions du patronat quand il s'agit de jeter à la rue des travailleurs ou de les faire vivre et travailler dans des conditions de plus en plus difficiles. Mais quand il s'agit d'accorder le droit de vivre normalement dans ce pays à des travailleurs immigrés sans papiers, il répond par une fin de non-recevoir arrogante et inhumaine. Pourtant ce droit de vivre « normalement » en France, c'est-à-dire simplement « avec des papiers » qui leur permettraient d'avoir un travail, des droits sociaux, un logement, on a pu croire il y a un peu plus de deux ans de cela que les partis de gauche, y compris le Parti Socialiste, le reconnaissaient. Ils le promettaient du moins quand, alors dans l'opposition, ils dénonçaient Juppé. D'ailleurs, rappelons-le, en 1996, les manifestations contre les lois Debré étaient largement soutenues par les dirigeants du PS, y compris Jospin.

C'est à juste titre que les sans-papiers n'acceptent pas de voir aujourd'hui des dizaines de milliers d'entre eux déboutés de leur demande, condamnés à vivre dans la clandestinité et menacés d'expulsion, alors que c'est le gouvernement lui-même qui leur a donné l'espoir d'une régularisation et les a invités à constituer des dossiers.

Dans plusieurs villes de la région parisienne et de diverses provinces, des associations, des personnalités, des médecins, des travailleurs, des jeunes continuent à manifester leur soutien aux sans-papiers et protestent contre le choix inhumain et inacceptable du gouvernement. Et c'est ceux-là qui se feront entendre !

À Bordeaux, il y a trois fois par semaine une manifestation de plusieurs centaines de personnes qui réclament la régularisation des grévistes de la faim. Samedi dernier, ils étaient plus d'un millier dans la rue. À Rouen, à Orléans, à Créteil et dans bien d'autres villes, des manifestations, des rassemblements ont eu lieu. Des démarches collectives sont faites auprès de mairies, de préfectures, dans des aéroports. En Seine-Saint-Denis, la Coordination 93 a prévu d'aller demander aux élus socialistes de Bondy, Épinay et le Pré-Saint-Gervais de prendre position en faveur de la régularisation des sans-papiers, de s'opposer à toute mesure de mise en rétention ou en prison ainsi qu'à toute expulsion et de garantir l'accès aux soins des sans-papiers. Ce qui était inadmissible sous la droite, c'est-à-dire la mise hors la loi des sans-papiers, est tout aussi inadmissible sous la gauche. Et ce serait la moindre des choses que tous ces intellectuels et ceux qui manifestaient à leurs côtés en 1996, contre Juppé, aient à cœur de bouger aujourd'hui pour faire céder Jospin et cesser de condamner au désespoir ces travailleurs. Mais beaucoup sont aujourd'hui silencieux.

Et malgré cela, ce sont les mobilisations des sans-papiers et de tous ceux qui les soutiennent qui, depuis un an et demi, ont fait que des rejets de dossiers ont été transformés en régularisations. Mais il ne faut pas simplement régler quelques cas. C'est la situation de 63 000 sans-papiers déboutés qui est en cause.

Il faut imposer un vrai recul en étant nombreux à montrer que nous n'acceptons pas les choix de Jospin et du gouvernement.

Satisfaction doit être donnée aux grévistes de la faim. Et tout de suite.

Il faut imposer la régularisation de tous les sans-papiers qui en ont fait la demande.

C'EST POUR IMPOSER CETTE SOLUTION QUE LES SANS-PAPIERS MANIFESTERONT DANS TOUTE LA FRANCE LE 21 NOVEMBRE. ET À PARIS, PLACE DENFERT-ROCHEREAU À 15 heures. LUTTE OUVRIÈRE APPELLE À Y PARTICIPER.

L'aide au retour proposée par Martine Aubry

LE GOUVERNEMENT VEUT SE DÉBARRASSER DES SANS-PAPIERS À MOINDRES FRAIS

Alors que des dizaines de sans-papiers réclament à juste titre la régularisation de leur situation, le gouvernement a donné pour toute réponse une nouvelle et minable mouture des mesures d'aide au retour. Mais comment les travailleurs sans-papiers qui ont fui la misère de leur pays pourraient-ils croire dans l'efficacité des propositions de Martine Aubry ? Le gouvernement envisage de mettre en place un « *contrat de réinsertion dans le pays d'origine* » dont bénéficieraient les travailleurs étrangers sans-papiers déboutés de la régularisation, volontaires pour retourner dans leur pays (après s'être engagés sur une date de départ). Une formule où le départ sera certain, aussi certain que les chances de sortir de la misère sont nulles.

Il s'agirait d'une préparation à la réinsertion professionnelle de trois mois maximum (avec une aide mensuelle de 2 000 F), doublée d'une autorisation provisoire de séjour et un statut de stagiaire, suivie d'une formation dans le pays d'origine. L'opération serait prise en charge par l'Office des migrations internationales (OMI). Dans un premier temps la proposition pourrait concerner théoriquement quelque vingt mille ou vingt-cinq mille travailleurs maliens, sénégalais et marocains, et pourrait s'étendre à d'autres nationalités dans les mois à venir.

Ces nouvelles mesures s'ajoutent à celles déjà existantes et qui prévoient une aide au retour de 4 500 F par adulte, 900 F par enfant, avec le billet d'avion en prime ! En janvier dernier, l'aide au retour n'avait intéressé que six cents candidats contre les dix mille que le gouvernement attendait. Aujourd'hui, il en attend seulement deux à trois mille.

Voilà donc tout ce que le gouvernement Jospin, à la tête d'un des pays les plus riches de la planète, qui pendant plus d'un siècle a pillé les pays dont les sans-papiers sont originaires, aurait à proposer aux travailleurs qu'il ne veut pas régulariser. Mais comment croire qu'une formation bidon de quelques semaines offrira vraiment à un travailleur immigré un débouché dans son pays d'origine, alors même que tous les systèmes de stages et de formations existant ici, en France, ont largement démontré leur caractère bidon ? Le gouvernement précise d'ailleurs qu'il n'y aura aucune garantie d'un emploi réel dans le pays d'origine. Le contraire aurait été étonnant. Mais si le gouvernement pense régler le problème des sans-papiers avec quelques milliers de francs et des billets d'avions, pour la minorité qui accepterait, qu'y aurait-il réellement au bout du compte ? La faim, peut-être, la misère assurément. Et pour tous les autres ? Que propose le gouvernement ? Rien qui réponde aux problèmes des dizaines de milliers de déboutés de la régularisation.

René CYRILLE

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995